

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Année scolaire 2018/2019

Octobre 2019

DGESS/MENAPLN

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) publie chaque année le tableau de bord de l'enseignement primaire. La présente publication fait une analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité interne de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2018/2019 et de leur évolution depuis 2012/2013, année de début du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB).

Les données présentées proviennent essentiellement des collectes de données statistiques organisées chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) auprès des écoles primaires publiques et privées ainsi que des enquêtes statistiques de l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Le tableau de bord de l'enseignement primaire met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural), de sexe (fille et garçon) et de statut (public et privé). Une place importante a été accordée à la représentation graphique et aux tableaux illustratifs, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile.

Ce document servira de base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre des réformes éducatives et surtout de la mise en œuvre du PDSEB. Il permettra également d'évaluer l'atteinte des résultats entrant dans le cadre du développement du capital humain inscrit dans l'axe 2 du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020). De plus le tableau de bord servira de référence pour situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux pris par le gouvernement pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD4) malgré le contexte sécuritaire difficile qu'il traverse ces dernières années.

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche sur l'enseignement primaire et compte sur les critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions.

Le Directeur général

Dr François SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	I
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	III
PRÉSENTATION DU DOCUMENT	IV
OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :	V
PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE	V
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	1
MOYENS FINANCIERS	3
PARTIE I : INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU MENAPLN	5
EFFECTIFS DES ÉLÈVES	6
TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE.....	8
TAUX BRUT DE SCOLARISATION	10
TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE	12
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION	14
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION	15
NOMBRE D'ÉCOLES.....	16
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	18
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES.....	20
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE.....	22
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE	24
PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS.....	28
PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION.....	30
ENCADREMENT DES ÉLÈVES.....	32
ENCADREMENT DES ÉLÈVES.....	33
LES PARCOURS SCOLAIRES	34
LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE	36
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON.....	38
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON.....	39
TAUX DE RÉUSSITE AU CEP.....	40
LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES	42
PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES	44
ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION	45
ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION	46
ANNEXES	47
ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques	47
ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé	48

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE/AME	: Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire première année
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
DHD	: Développement Humain et Durable
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
EBCVM	: Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPT	: Education Pour Tous
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IP	: Instituteur Principal
MENAPLN	: Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	: Produit Intérieur Brut
QUIBB	: Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TAMA	: Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Après avoir situé le contexte relatif à l'environnement socio-économique et présenté les objectifs du PDSEB, le présent document décrit le système éducatif burkinabé à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

1. **Quels moyens financiers sont engagés au profit du MENAPLN ?**
2. **Quels sont les offres et rendement pour l'enseignement primaire ?**
 - *Quel est l'effectif des élèves scolarisés et quelles sont les caractéristiques d'accès ?*
 - *Quelles sont les conditions d'accueil au niveau des infrastructures en terme de quantité et de qualité ?*
 - *Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer les activités scolaires ?*
 - *Qu'en est-il du parcours scolaire des élèves ?*
 - *Quels sont les résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
 - *Quelles sont les caractéristiques des régions en matière d'éducation ?*
3. **Quelles sont les données sur l'éducation à travers les enquêtes nationales auprès des ménages ?**

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Pris en compte par le PNDES, il se veut être un référentiel de planification et de programmation des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique au niveau de l'enseignement primaire, notamment en son axe n°2, portant sur le développement du capital humain. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, à savoir les Objectifs du Développement Durable (ODD). A cet effet, les objectifs globaux poursuivis par le PDSEB en matière d'enseignement primaire sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post-primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
4. assurer une gestion financière efficace du PDSEB.

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Principales orientations de politique éducative

Indicateurs	2012/2013	2017/2018	2018/2019	Variation 2018/2012	cible 2018
1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + PI)	499 401	661 578	632 117	26,6%	643 775
1a. Nombre de filles inscrites au CP1	238 013	316 531	301 518	26,7%	
1b. Pourcentage de filles	47,7	47,8	47,7	0,0	
2. Taux brut d'admission (Pr + PI) en %	92,8	104,8	98,0	5,2	102,0%
2a. TBA Filles (en %)	92,3	102,7	95,7	3,4	
2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)		76,6	57,4		
2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)		74,2	59,0		
3. Taux brut de scolarisation	81,3	90,7	88,8	7,5	90,2%
3a. TBS Filles (en %)	81,0	90,9	89,2	8,2	
3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)		57,6	45,7		
3c. TBS Filles 43 communes. Prior. (en %)		56,5	46,3		
4. Ratio livre / élèves					
4a. Livre de Calcul	1,08	0,73	0,70	-0,4	
4b. Livre de Lecture	0,94	0,58	0,53	-0,4	
5. Nombre de salles de classes	47 709	67 709	67 238	40,9%	
6. Nombre de maîtres chargés de cours	47 271	66 082	65 824	39,2%	
7. Taux de redoublement par sous cycle					
7a. CP (en %)	3,6	3,6	3,6	0,0	
Dont filles (en %)	3,4	3,2	3,2	-0,2	
7b. CE (en %)	6,0	5,9	5,8	-0,2	
Dont filles (en %)	5,8	5,3	5,3	-0,5	
7c. CM (en %)	15,5	10,4	12,1	-3,4	
Dont filles (en %)	16,8	10,9	10,9	-5,9	
8. Taux d'abandon par sous cycle					
8a. CP (en %)	4,5	4,8	4,8	0,3	
Dont filles (en %)	4,0	4,6	7,6	3,6	
8b. CE (en %)	5,9	5,0	9,3	3,4	
Dont filles (en %)	2,9	2,1	5,0	2,1	
8c. CM (en %)	13,7	14,5	18,3	4,6	
Dont filles (en %)	11,8	12,3	15,4	3,6	
9. Taux de promotion par sous cycle					
9a. CP (en %)	91,9	91,6	91,6	-0,3	
Dont filles (en %)	92,6	92,2	89,2	-3,4	
9b. CE (en %)	88,3	89,7	85,5	-2,7	
Dont filles (en %)	90,7	91,5	88,6	-2,1	
9c. CM (en %)	81,1	80,2	76,4	-4,7	
Dont filles (en %)	82,8	82,5	79,4	-3,4	
10. Taux de réussite au CEP (en %)	60,9	65,8	55,2	-5,7	
Dont filles (en %)	56,9	63,1	52,6	-4,3	
11. Taux d'achèvement (en %)	59,5	63,0	61,7	2,2	68,5%
11a. Dont filles (en %)	59,7	67,6	66,3	6,6	
11b. TAP des 43 communes prioritaires	38,8	34,9	28,7	-10,1	
11c. TAP filles des 43 communes prioritaires	39,3	36,2	29,7	-9,6	

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Points saillants

- ✚ 6 régions sur 13 sont dans une situation sécuritaire difficile
- ✚ 2 344 structures éducatives fermées

Commentaire général

Le contexte du Burkina Faso est marqué par une instabilité due aux attaques terroristes à répétition surtout dans les régions de l'Est, du Sahel et du Centre-Nord. Cette crise sécuritaire impacte négativement le système éducatif et la vie des populations. En effet, 6 régions (Sahel, Est, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun, Nord et Centre-Est) sur les 13 sont déclarées zones à forts défis sécuritaires. Dans ces dites régions, on dénombre au total 2 344¹ structures éducatives fermées au moins une fois dont 192 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire. En dépit de cette situation et dans l'optique de rester en phase avec ses engagements nationaux, régionaux et internationaux, le Burkina continue de mettre en œuvre le Plan national de développement économique et social (PNDES). Le PNDES, en tant que référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020, vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD visent d'ici à l'horizon 2030, à mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et à faire face au changement climatique. L'atteinte des objectifs des Agendas, 2020 pour le PNDES et 2030 pour les ODD constitue des défis énormes à relever au regard des caractéristiques socio-économiques actuelles du pays.

Le Burkina Faso connaît depuis ces trois dernières années un dynamisme de son économie. Les taux de croissance² du PIB sont estimés à 4% en 2015, 5,9% en 2016 et 7,4% en 2017.

Les projections démographiques de l'INSD à partir des données du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2006 estiment la population à 20 244 080 en 2018, avec un taux de croissance annuel de la population de 2,9%. A ce rythme, si les facteurs démographiques restent stables, le pays verrait sa population passer à plus de 30 millions d'habitants en 2030.

La population burkinabé est en majorité analphabète (taux d'alphabétisation 37,7%) avec un indice de pauvreté égale à 40,1% dont 47,5% en milieu rural et 13,7% en milieu urbain. Les indicateurs démographiques ont connu une baisse significative entre 2003 et 2010³ : le taux brut de natalité est passé de 48,2‰ à 41‰ et l'indice synthétique de fécondité passe de 6,8 à 6 enfants/femme. Sur la même période, le taux de mortalité infantile passe de 184‰ à 129,0‰. Le taux brut de mortalité⁴ chute de 14,8‰ à 11,8‰.

Selon les indicateurs du rapport 2018 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), le Burkina Faso est classé 183^{ème} sur 189 pays ; il devance six (6) pays à l'échelle mondiale et le Niger, seul pays dans la zone UEMOA. Son IDH qui est de 0,423 a augmenté de 0,003 entre 2017 et 2018 pendant que 4 pays des 8 de la zone ont vu leur IDH baisser.

¹ Source : Enquête ESU juin 2019

² Source : BCEAO, « situation économique récente au premier trimestre 2017 et perspectives 2017-2018 », 30 mai 2017

³ EDS 2003 et EDS 2010

⁴ RGPH 1996 et RGPH 2006

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

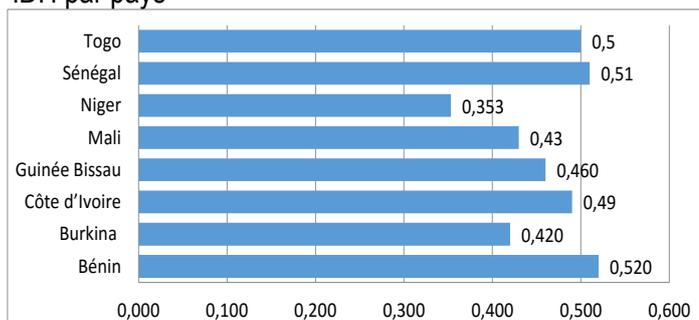
Pays	Population 2018 (b)	PIB par habitant annuel (US \$) 2017 (c)	Indice de Développement Humain 2018(a)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2017 (c)	Taux d'alphabétisation (2015) (c)	Rang 2018 sur 189 pays	Rang 2017 sur 188 pays	Indice de Développement Humain 2017(a)	Variation IDH/2018/2017
					en %				
Bénin	11 485 048	2 219	0,515	1	38,4	163	163	0,5200	-0,005
Burkina	19 751 535	1 884	0,423	0,8	37,7	183	183	0,4200	0,003
Côte d'Ivoire	25 069 229	3 857	0,492	2,8	43,3	170	171	0,4900	0,002
Guinée Bissau	1 874 309	1 806	0,455	3,4	59,8	177	177	0,4600	-0,005
Mali	19 077 690	2 169	0,427	1,2	33,1	182	182	0,4300	-0,003
Niger	22 442 948	1 153	0,354	0,3	19,1	189	189	0,3530	0,001
Sénégal	15 854 360	2 678	0,505	0,4	55,6	164	164	0,5100	-0,005
Togo	7 889 094	1 612	0,503	2,1	66,5	165	165	0,5000	0,003

Source : (a) : Rapport IDH 2018

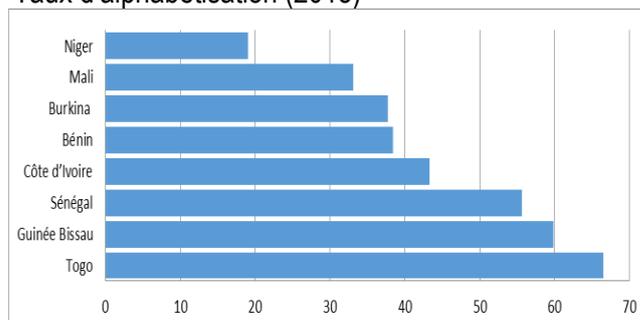
(b): Perspective monde, consulté le 09/10/2019:

(c) Données du Fonds monétaire international, 2017, consulté le 28/09/18

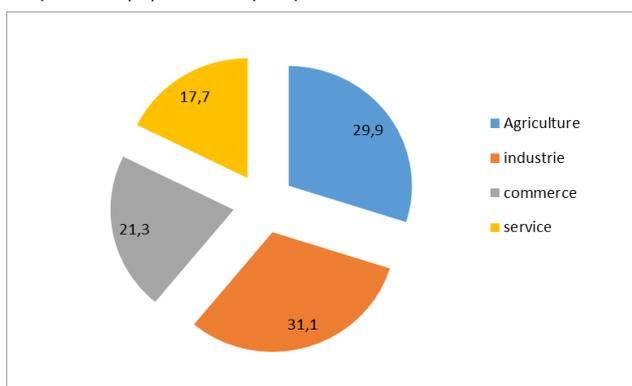
IDH par pays



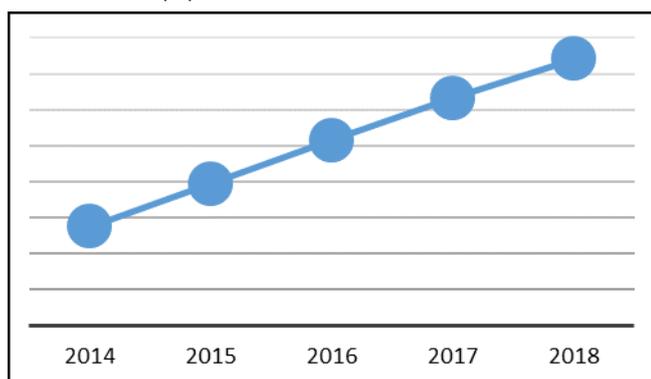
Taux d'alphabétisation (2015)



Répartition (%) des occupés par branche d'activité en 2013



Evolution de la population scolarisable de 12-18 ans



MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Hausse de 18,2% du budget consacré à l'éducation nationale ;
- ✚ Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENAPLN ;

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales est de 379,883 milliards de FCFA pour l'année 2018. Il a augmenté de 18,2% par rapport à 2017 et de 118,8% par rapport à l'année 2013. La forte hausse constatée en 2018 s'explique en grande partie par la taille du ministère qui prend désormais en compte en plus de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'éducation préscolaire et les enseignements post-primaire et secondaire

La part du MENAPLN dans le budget de l'Etat qui est de 13,9% connaît une hausse de 0,8 point par rapport à l'année précédente et de 3,4 points par rapport à 2013.

La part du budget allouée aux dépenses courantes est de 86,1% en 2018. Cette proportion a augmenté de 4,4 points tandis que la part dédiée à l'investissement qui est de 13,9% est en baisse de 5,3 points, par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENAPLN et s'élèvent à 358,152 milliards soit 94,0% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 0,3% de prêt et 5,7% de subventions.

Sources : Lois de finances

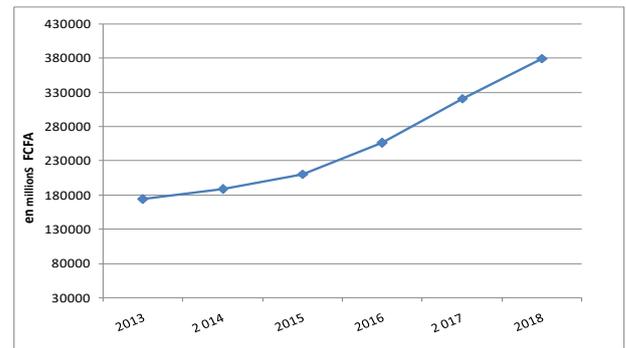
- Avant 2016, le budget du MENAPLN concernait uniquement le primaire et l'éducation non formelle,

MOYENS FINANCIERS

Budget MENAPLN

Budget 2018 (millions FCFA)	Evolution			
	2018/2017		2018/2013	
	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
379 883	58 537	18,2	206 243	118,8

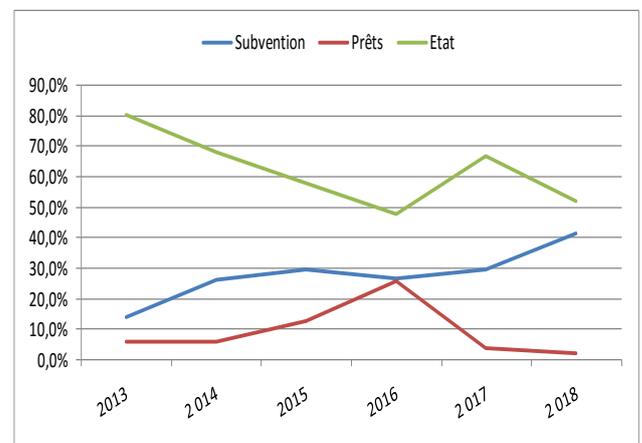
Évolution du Budget de MENAPLN



Part du budget du MENAPLN dans le Budget de l'Etat

Part en 2018 (en %)	Variation	
	2018/2017	2018/2013
13,9	0,8	3,4

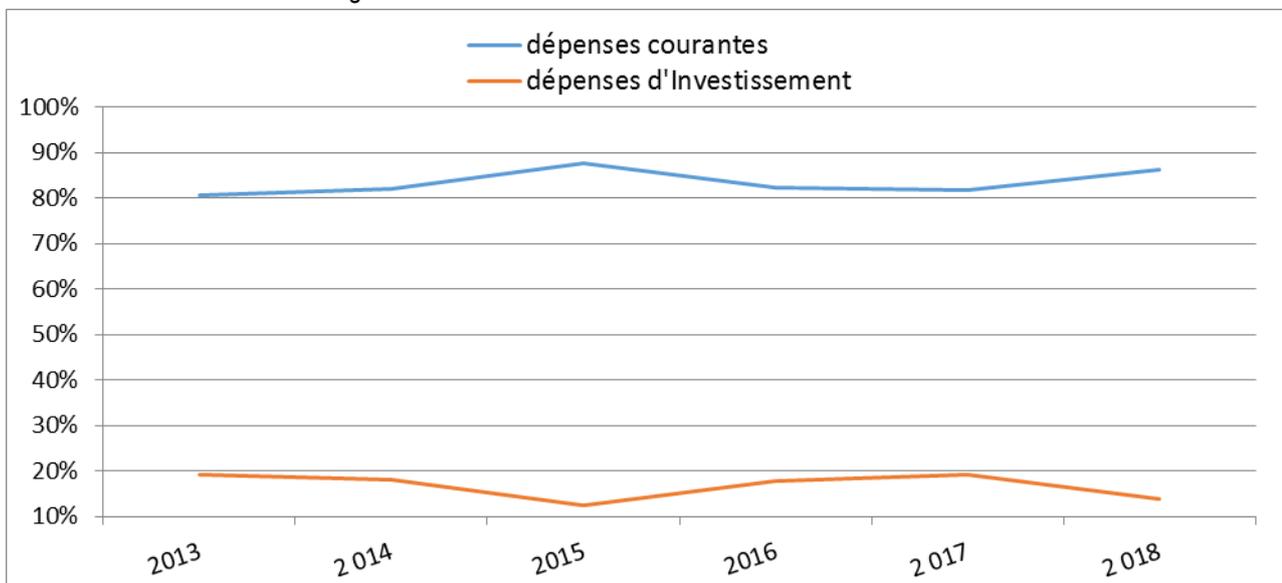
Evolution du mode de financement des investissements



Source de financement du budget MENAPLN

Sources	Budget 2018 (en millions)	Variation	
		2018/2017	2018/2013
Etat	358 152	18,2%	114,5%
Subvention	21 731	19,2%	369,8%
Emprunt	1 021	-55,6%	-49,1%

Evolution de la structure du Budget du MENAPLN



**PARTIE I : INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES
ANNUELLES DU MENAPLN**

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

Les points saillants

- ✚ Faible croissance des effectifs
- ✚ Forte croissance des effectifs dans le privé par rapport au public ;
- ✚ Forte baisse des effectifs au Sahel

Commentaire

L'effectif des élèves en 2018/2019 de l'enseignement primaire est de 3 233 784 soit une hausse de 0,9% par rapport à l'année précédente et de 31,1% par rapport à 2012/2013. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 4,6% entre 2012/2013 et 2018/2019

En 2018/2019 la proportion des filles dans l'effectif total est de 49,0%. L'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons depuis 2012/2013. En effet, le TAMA de l'effectif des filles entre 2012/2013 et 2018/2019 est de 4,9% contre 4,4% pour celui des garçons.

La part du privé est de 21,5% en 2018/2019. Elle a augmenté de 1,2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 5 points par rapport à 2012/2013. Le taux de croissance de l'effectif des élèves dans le privé est plus important que celui du public. Entre 2012/2013 et 2018/2019 l'effectif dans le privé a augmenté de 70,9% et celui du public de 23,3%.

La part du milieu rural est de 73,4% en 2018/2019. Cependant, cette part a baissé de 0,7 point par rapport à l'année précédente et de 0,4 point par rapport à 2012/2013. Le taux de croissance de l'effectif des élèves en milieu urbain est légèrement supérieur à celui du milieu rural (32,5% contre 30,6%).

Les communes prioritaires comptent 165 528 élèves en 2018/2019 soit une baisse de 18,3% par rapport à 2017/2018. La proportion des filles scolarisées y est de 48,0% soit 1 point de moins par rapport celle du niveau national.

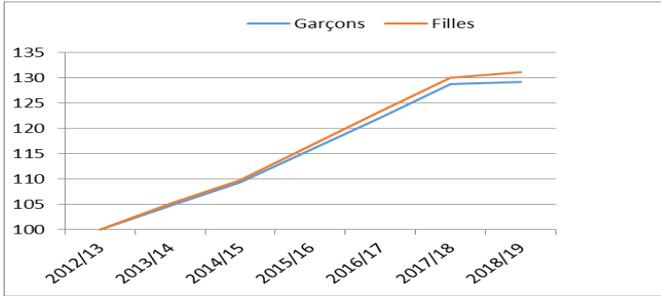
Au niveau régional, les effectifs des élèves connaissent une baisse dans trois localités par rapport à l'année dernière. Cela est lié en partie à la fermeture de certaines écoles dans ces dites localités. En effet, on constate une baisse de 47,4% dans le Sahel, 2,2% à l'Est et 1,4% au Centre Est. Par contre dans les autres régions, l'effectif des élèves a augmenté par rapport à l'année précédente. La région du centre a le taux de croissance le plus élevé avec 6,9%. Elle est suivie par celles des Cascades (5,6%), des Hauts Bassins (5,3%), de la Boucle du Mouhoun (4,7%). Dans la région du Nord, l'effectif des élèves reste sensiblement proche de celui de l'année 2017/2018.

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

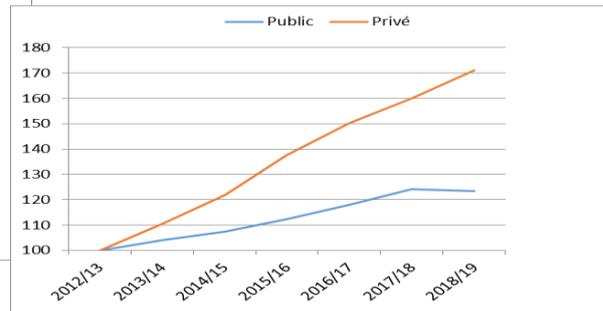
Effectif total 2018/2019	Part du Privé	Part du milieu Rural	Part des communes prioritaires
3 233 784	21,5	73,4	5,1

Evolution 2018/2017		Evolution 2018/12	
En effectif	en %	en effectif	en %
27 724	0,9	767 405	31,1

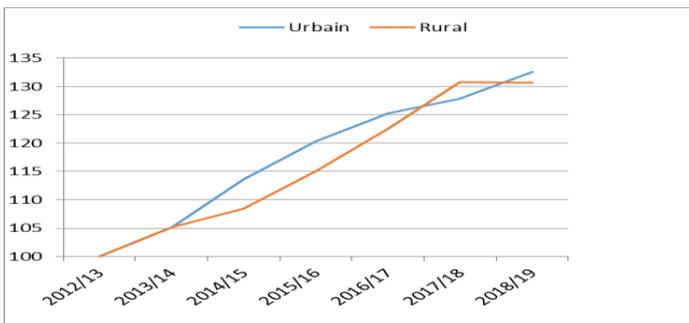
Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le genre



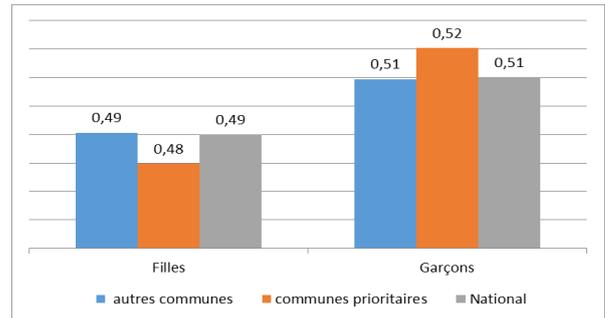
Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le statut



Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le milieu



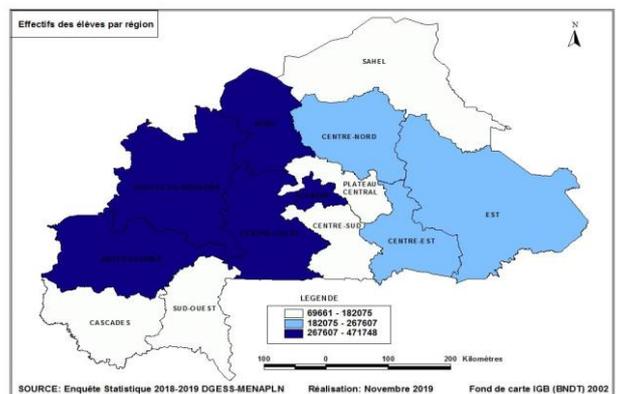
Proportion des effectifs selon le statut de la commune



Répartition des effectifs par région

Régions	Effectifs 2018/19	Evolution 2018/17		Evolution 2018/2012
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	318 066	14 325	4,7	28,7
Cascades	127 403	6 812	5,6	35,0
Centre	471 748	30 614	6,9	50,2
Centre Est	262 137	-3 615	-1,4	26,0
Centre Nord	267 607	6 142	2,3	40,7
Centre Ouest	320 734	9 942	3,2	31,3
Centre Sud	156 726	3 307	2,2	23,3
Est	207 937	-4 616	-2,2	31,1
Hauts Bassins	387 444	19 388	5,3	36,6
Nord	334 311	36	0,0	26,5
Plateau Central	182 075	4 675	2,6	30,4
Sahel	69 661	-62 676	-47,4	-24,7
Sud-Ouest	127 935	3 390	2,7	24,7
Burkina Faso	3 233 784	27 724	0,9	31,1
médiane	262 137	4 675	2,6	30,4
intervalle de variation	[69661 471748]	[-62676 30614]	[-47,4 6,9]	[-24,7 50,2]

Répartition des effectifs par région



TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

Les points saillants

- ✚ Forte baisse du Taux Brut d'Admission (TBA) ;
- ✚ Indice de parité des sexes inférieur à 1 ;
- ✚ Hausse des disparités entre les communes prioritaires et les autres communes

Commentaire

Le TBA au primaire est de 98,0% en 2018/2019. Il a baissé de 6,8 points par rapport à l'année précédente et de 5,2 points par rapport à 2012/2013.

Le TBA des garçons (100,2%) reste supérieur à celui des filles (95,7%) ; ce qui affiche un indice de parité de 0,96. Entre 2012/2013 et 2018/2019 le TBA des garçons a augmenté de 7,0 points et celui des filles de 3,4 points.

Le TBA des communes prioritaires est de 57,4% soit une baisse de 19,2 points par rapport à l'année précédente. Ce taux est largement inférieur à celui des autres communes (102,5%) soit un écart de 45,1 points. Cet écart était de 31,4 points en 2017/2018.

En 2018/19, cinq régions ont un TBA supérieur à 100. Il s'agit de celles du Nord (123,8%), du Centre (117,9%), du Plateau Central (115,1), des Hauts Bassins (115,0%) et du Centre Ouest (109,6%). Les plus faibles taux s'observent dans les régions du Sahel (36,3%) et de l'Est (70,7%). Excepté les régions des Cascades et du Centre, le TBA a baissé dans chacune des régions du Burkina. Cette baisse va de 40,8 points dans le Sahel à 0,4 point dans les Hauts-Bassins en passant par le Centre Est et le Sud-Ouest avec respectivement 11,3 et 8,7 points.

Notes méthodologiques :

TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).

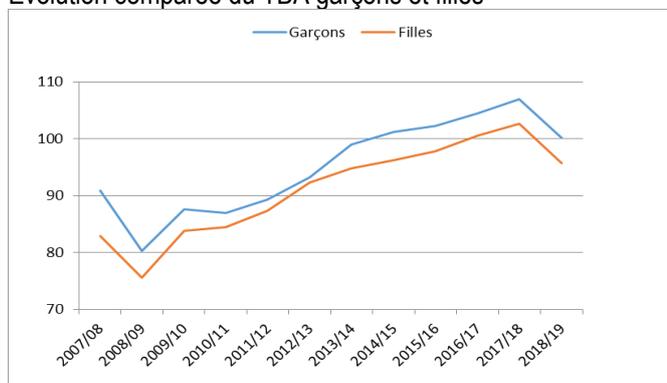
Indice de parité entre les sexes : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

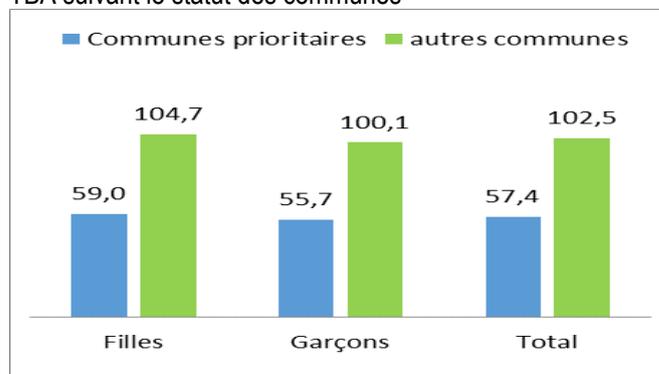
TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

TBA en 2018/19	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation (*) 2019/18	Variation (*) 2019/2013
98,0	100,2	95,7	0,96	-6,8	5,2

Évolution comparée du TBA garçons et filles



TBA suivant le statut des communes



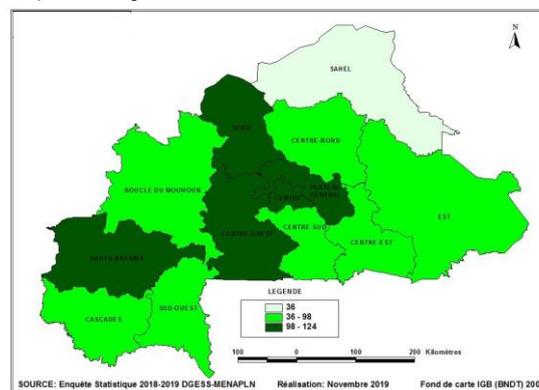
Disparités Régionales

Régions	TBA 2018/19			
	Ensemble	TBA Garçon	TBA Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	94,6	96,3	92,7	0,96
Cascades	94,8	98,9	90,6	0,92
Centre	117,9	119,9	116,0	0,97
Centre Est	94,2	97,2	90,9	0,94
Centre Nord	97,6	103,0	91,9	0,89
Centre Ouest	109,6	108,7	110,6	1,02
Centre Sud	97,5	100,1	94,8	0,95
Est	70,7	72,3	69,0	0,95
Hauts Bassins	115,0	117,7	112,2	0,95
Nord	123,8	127,5	120,0	0,94
Plateau Central	115,1	120,1	109,7	0,91
Sahel	36,3	36,3	36,3	1,00
Sud-Ouest	94,2	94,3	94,2	1,00
Burkina Faso	98,0	100,2	95,7	0,96
Médiane	97,5	100,1	94,2	0,95
Intervalle de variation	[36,3 123,8]	[36,3 127,5]	[36,3 120]	[0,9 1]

Disparité selon le sexe

Sexe	TBA 2018/19	Variation (*)	
		2018/17	2018/12
Filles	95,7	-7,0	3,4
Garçons	100,2	-6,7	7,0

Disparités régionales



TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Les points saillants

- ✚ Baisse du Taux Brut de Scolarisation (TBS) ;
- ✚ Indice de parité en faveur des filles ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Le TBS au niveau national est de 88,8% en 2018/2019. Ce taux connaît une baisse de 1,9 point par rapport à l'année scolaire précédente et une hausse de 7,5 points par rapport à 2012/2013.

Le TBS des filles (89,2%) est légèrement au-dessus de celui des garçons (88,4%), donnant ainsi un indice de parité de 1,01 d'où une disparité en faveur des filles. Entre 2012/2013 et 2018/2019, le TBS des filles a augmenté de 8,2 points contre 7,5 points pour les garçons.

Une forte disparité du TBS s'observe entre les communes prioritaires et les autres communes avec respectivement 45,7% et 93,6%. Cependant, entre 2017/2018 et 2018/2019, l'écart entre communes prioritaires et celles non prioritaires passe de 36,8 à 47,9 points. Au cours des six dernières années, cet écart présente une tendance à la hausse. En effet, en 2013/2014 cet écart était de 30,8 points.

Le TBS national de 88,8% cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Nord a le plus fort taux avec 109,3%. Elle est suivie de près par celle du Centre (107,4%), du Centre Ouest (106,0%) et le Plateau Central (104,1%). Le Sahel est la région ayant le plus faible TBS avec 27,3%. L'analyse selon le sexe montre que six (06) régions (Centre-Ouest, Sud-Ouest, Centre, Boucle du Mouhoun, Centre-Sud, Hauts-Bassins) ont un TBS des filles supérieur à celui des garçons.

Notes méthodologiques :

TBS : Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).

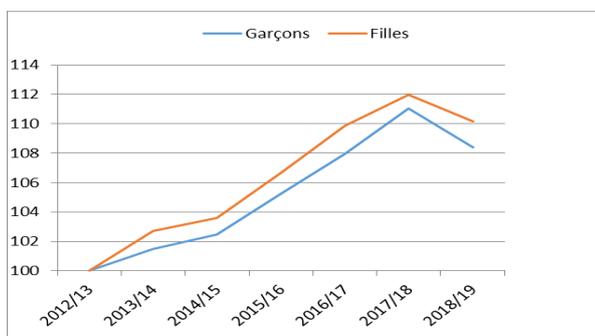
Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

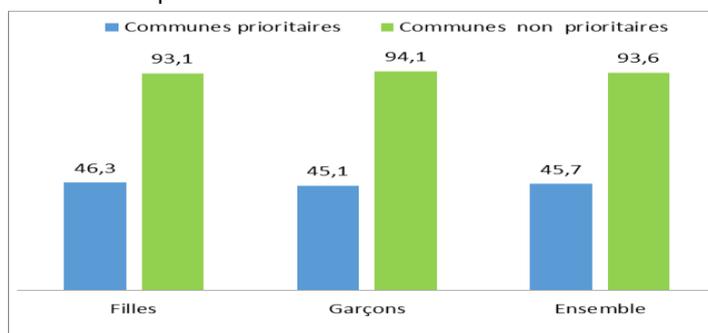
TAUX BRUT DE SCOLARISATION

TBS en 2018/19	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation (*) 2018/17	Variation (*) 2018/2012
88,8	88,4	89,2	1,01	-1,9	7,5

Evolution du TBS selon le sexe



TBA 2018/19 par sexe et selon le statut des communes



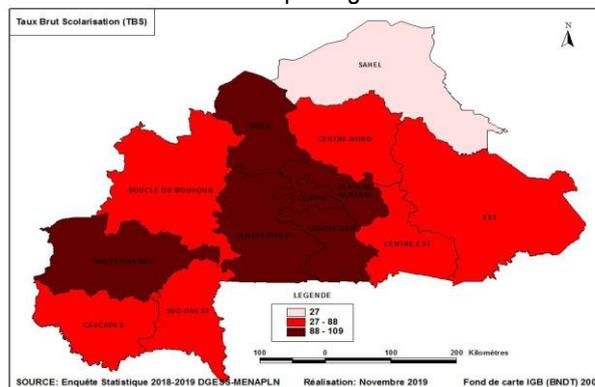
Disparité selon le sexe

Sexe	TBS 2018/2019	Variation (*)	
		2018/2017	2018/2012
Filles	89,2	-1,5	8,2
Garçons	88,4	-2,2	6,8
Ensemble	88,8	-1,9	7,5

Disparités régionales

Régions	TBS 2018/19			
	Ensemble	Garçon	Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	86,9	85,7	88,3	1,03
Cascades	85,3	86,3	84,4	0,98
Centre	107,4	105,2	109,6	1,04
Centre Est	87,9	89,5	86,1	0,96
Centre Nord	84,4	86,2	82,5	0,96
Centre Ouest	106,0	102,4	109,8	1,07
Centre Sud	100,3	99,8	100,9	1,01
Est	60,5	61,5	59,4	0,97
Hauts Bassins	103,0	102,5	103,5	1,01
Nord	109,3	109,9	108,8	0,99
Plateau Central	104,1	105,4	102,6	0,97
Sahel	27,3	27,5	27,0	0,98
Sud-Ouest	82,3	80,1	84,8	1,06
Burkina Faso	88,8	88,4	89,2	1,01
Médiane	87,88	89,53	88,30	0,99
Intervalle de variation	[27,3 109,3]	[27,5 109,9]	[27 109,8]	[1 1,1]

Taux brut de scolarisation par région



TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE

Les points saillants

- ✚ Baisse du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) ;
- ✚ TAP des filles supérieur à celui des garçons ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) en 2018/2019 est de 61,7%. Il a baissé de 1,3 point par rapport à l'année précédente et a augmenté de 2,2 points par rapport à 2012/2013.

Le TAP des filles qui est de 66,3% en 2018/2019 reste supérieur à celui des garçons (57,4%). Le TAP des filles connaît une baisse de 1,3 point par rapport à l'année précédente et une hausse de 6,6 points par rapport à 2012/2013. Quant à celui des garçons, il a baissé de 1,4 point en 2018/2019 et de 1,5 point par rapport à 2012/2013. L'indice de parité du TAP donne 1,15 en 2018/2019 et traduit un meilleur achèvement des filles par rapport aux garçons.

En 2018/2019, le TAP des communes prioritaires est de 28,7% et celui des autres communes de 65,3%. Il a baissé respectivement de 6,2 points et 0,7 point par rapport à l'année précédente. Cependant, l'écart entre le TAP des communes prioritaires et les autres communes est en hausse. En effet, il est passé de 31,1 points à 36,6 points entre 2017/2018 et 2018/2019.

Des disparités sont aussi perceptibles entre les régions. En effet, le TAP varie de 18,8% au Sahel à 81,3 % au Centre. Par rapport à l'année précédente, le TAP a baissé dans sept régions du pays. Il s'agit des régions du Sahel (9 points), du Centre Sud (6,2 points), du Centre Ouest (6,0 points), de l'Est (5,6 points), du Nord (2,5 points), des Cascades (0,5) et du Plateau Central (0,3 point).

Pour l'indice de parité des sexes (IPS), seule la région du Sahel a un indice inférieur à 1.

Notes méthodologiques :

TAP : Le taux d'achèvement au primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (UNESCO).

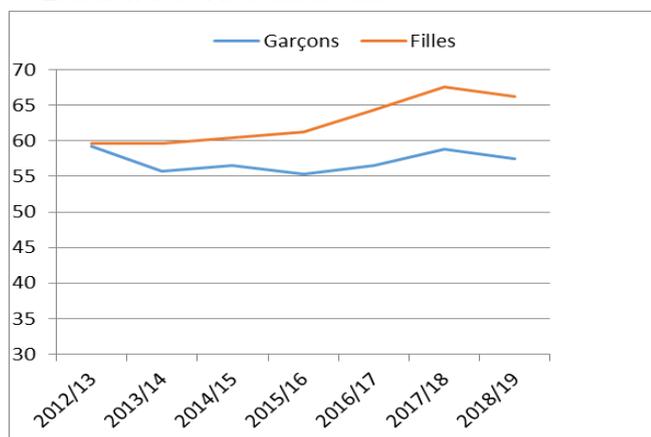
Indice de parité/TAP: Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre sexes est réduite.

TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE

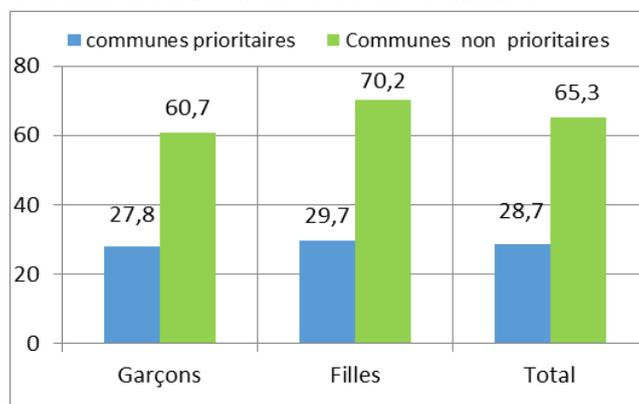
TAP en 2018/2019	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité
61,7	57,4	66,3	1,15

Variation (*) 2018/2017	Variation (*) 2018/2012
-1,3	2,2

Evolution des TAP selon le sexe



Représentation des TAP selon le statut des communes



Disparités Filles/Garçons

Sexe	TAP 2018/19	Variation (*)	
		2018/2017	2018/2012
Filles	66,3	-1,3	6,6
Garçons	57,4	-1,4	-1,9

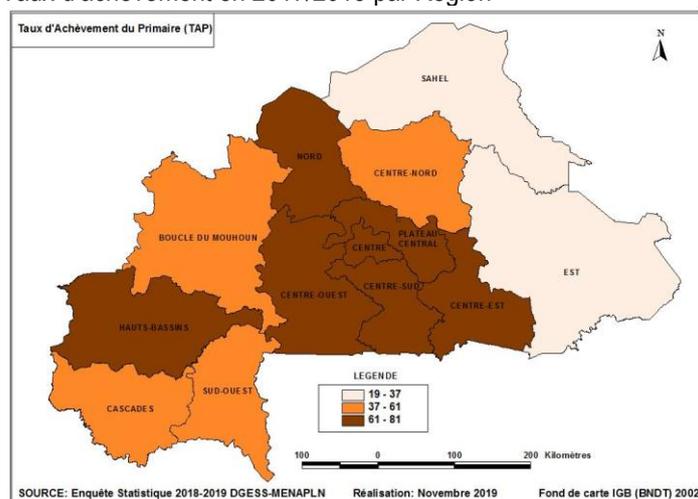
Disparités communes prioritaires/non prioritaires

	2017/18			2018/19		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
communes prioritaires	33,8	36,2	34,9	27,8	29,7	28,7
Communes non prioritaires	61,5	71,0	66,0	60,7	70,2	65,3

Disparités régionales

Régions	TAP 2018/19			
	Ensemble	G	F	Parité
Boucle du Mouhoun	61,3	56,5	66,7	1,18
Cascades	58,2	56,7	59,7	1,05
Centre	81,3	73,1	89,9	1,23
Centre-Est	66,5	65,2	68,0	1,04
Centre-Nord	53,3	49,6	57,2	1,15
Centre-Ouest	73,6	67,8	79,7	1,18
Centre Sud	74,4	67,1	82,3	1,23
Est	37,4	36,0	38,9	1,08
Hauts-Bassins	71,2	66,4	76,4	1,15
Nord	68,5	62,9	74,3	1,18
Plateau Central	72,0	66,8	77,5	1,16
Sahel	18,8	19,6	17,9	0,92
Sud-Ouest	54,4	51,0	58,2	1,14
Burkina Faso	61,7	57,4	66,3	1,15
Médiane	66,5	62,9	68,0	1,2
Intervalle de variation	[18,8 81,3]	[19,6 73,1]	[17,9 89,9]	[0,9 1,2]

Taux d'achèvement en 2017/2018 par Région



LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Les points saillants

- ✚ Bonne perspective de croissance du TBS ;
- ✚ TBA inférieur au TBS dans la région du Centre-Sud.

Commentaire

En 2018/2019, l'écart entre le TBA et le TBS est de 9,2 points. Cet écart était de 14,1 points l'année précédente. Cet écart augure de bonnes perspectives en faveur de l'amélioration du TBS qui sera alimenté par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire si toutefois le TBA et le taux de maintien restent élevés.

Au niveau des régions, seule la région du Centre-Sud a un TBA inférieur au TBS (97,5% contre 100,3%). Dans les autres régions, l'écart entre les deux taux varie entre 3,7 points au Centre-Ouest et 14,5 points au Nord.

Le nuage de points⁵ construit entre le TBA et le TAP montre l'existence d'une relation linéaire positive. Cela signifie que l'augmentation du TBA entraîne une augmentation du TAP.

Notes méthodologiques :

L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.

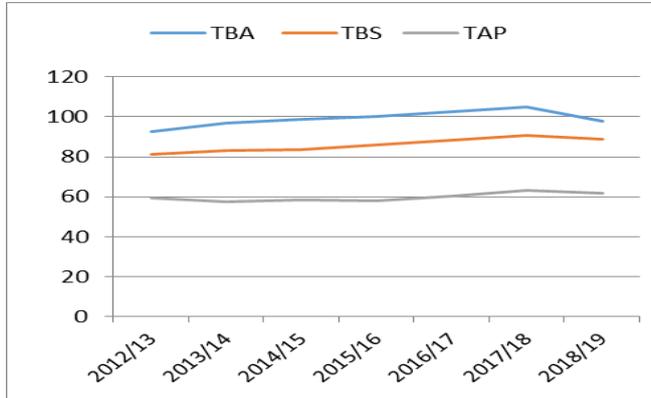
L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

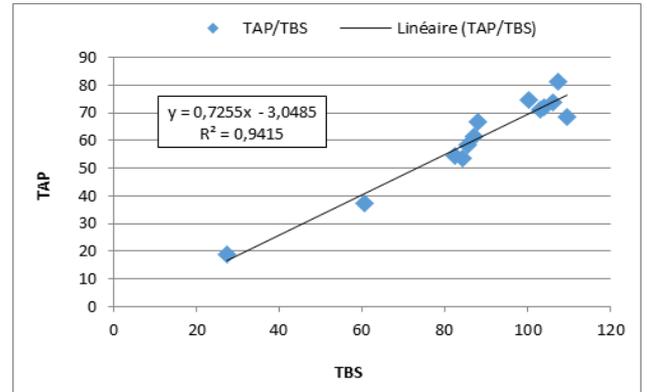
⁵ Une représentation de données dépendant de plusieurs variables qui permet de mettre en évidence le degré de corrélation entre au moins deux variables liées

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP



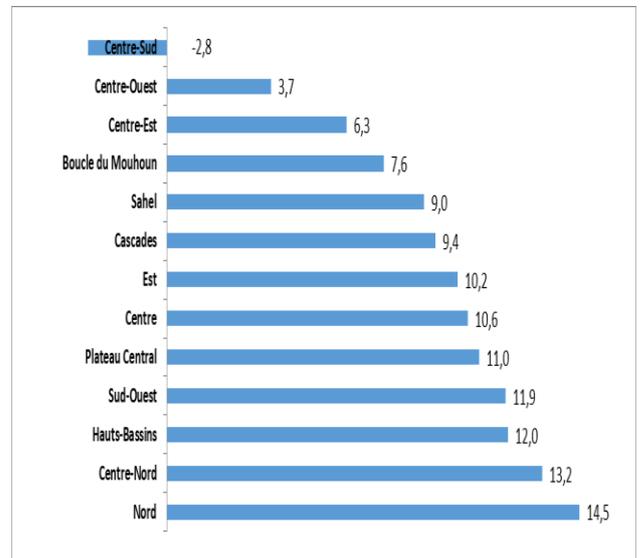
Comparaison entre TBA et TAP



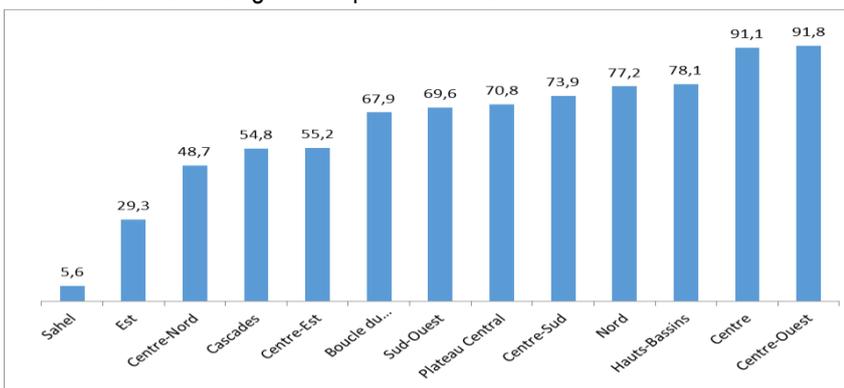
Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2018/19	TBS 2018/19	TAP 2018/19	Ecart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	94,6	86,9	61,3	7,6
Cascades	94,8	85,3	58,2	9,4
Centre	117,9	107,4	81,3	10,6
Centre-Est	94,2	87,9	66,5	6,3
Centre-Nord	97,6	84,4	53,3	13,2
Centre-Ouest	109,6	106,0	73,6	3,7
Centre-Sud	97,5	100,3	74,4	-2,8
Est	70,7	60,5	37,4	10,2
Hauts-Bassins	115,0	103,0	71,2	12,0
Nord	123,8	109,3	68,5	14,5
Plateau Central	115,1	104,1	72,0	11,0
Sahel	36,3	27,3	18,8	9,0
Sud-Ouest	94,2	82,3	54,4	11,9
Burkina Faso	98,0	88,8	61,7	9,2

Ecart (TBA - TBS) par région



PDSEB de l'enseignement primaire 2018/2019



NOMBRE D'ÉCOLES

Les points saillants

- ✚ Baisse du nombre d'écoles fonctionnelles ;
- ✚ Forte croissance du privé ;
- ✚ Fermeture de la moitié des écoles au Sahel

Commentaire

Pour l'année scolaire 2018/2019, le Burkina Faso compte 15 345 écoles fonctionnelles. Ce nombre a baissé de 2,6% par rapport à l'année précédente et a augmenté de 5,5% par rapport à 2012/2013. Le TAMA entre 2012/2013 et 2018/2019 est de 3,6%. La baisse du nombre d'écoles s'explique par la fermeture de certaines écoles pour des raisons d'insécurité.

La part du privé est de 26,6% en 2018/2019. Cependant, le nombre d'écoles croît plus vite dans le privé que dans le public. En effet, entre 2012/2013 et 2018/2019 le TAMA au privé est de 9,4% contre 2,2% au public.

Le milieu rural regroupe 80% du nombre total d'écoles fonctionnelles. Cette proportion a baissé de 1 point par rapport à l'année précédente et s'explique par le fait que la majorité des écoles fermées pour des raisons d'insécurité se trouve en milieu rural. Par ailleurs, le nombre d'écoles fonctionnelles croît plus vite en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, entre 2012/2013 et 2018/2019 le TAMA en milieu urbain est de 5,5% contre 3,2% en milieu rural.

Le nombre d'écoles fonctionnelles connaît une augmentation dans la plupart des régions. Cette augmentation est plus accentuée au Centre-Sud et au Centre avec respectivement 5,4% et 5,3%. Par contre, il a connu une baisse dans 4 régions que sont le Sahel (50%), l'Est (10%), le Nord (4%) et le Centre-Est (2%). Dans la région du Centre-Nord le nombre d'écoles fonctionnelles reste invariable par rapport à l'année précédente.

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2007/2008) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2007/2008. Ils sont exprimés pour 100 unités.

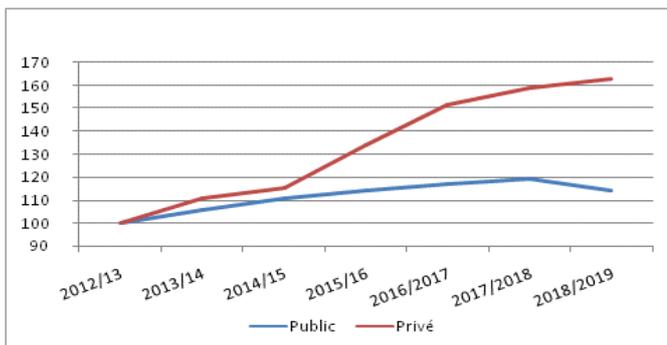
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE D'ÉCOLES

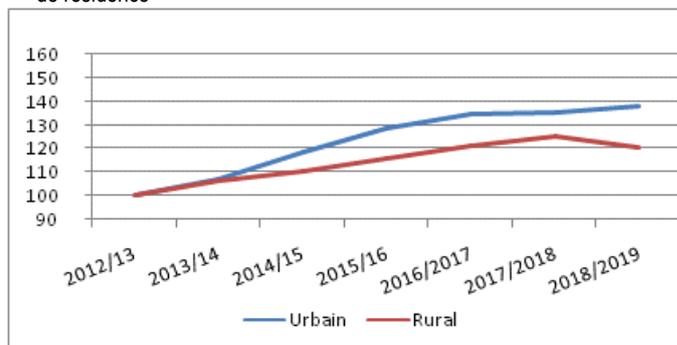
Effectif total 2018/19	Privé	Rural	Communes prioritaires
15 345	26,6%	80,2%	7,9%

Evolution 2018/17		Evolution 2018/2012	
En effectif	en %	en effectif	en %
- 411	- 2,6	2 951	23,8

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par statut



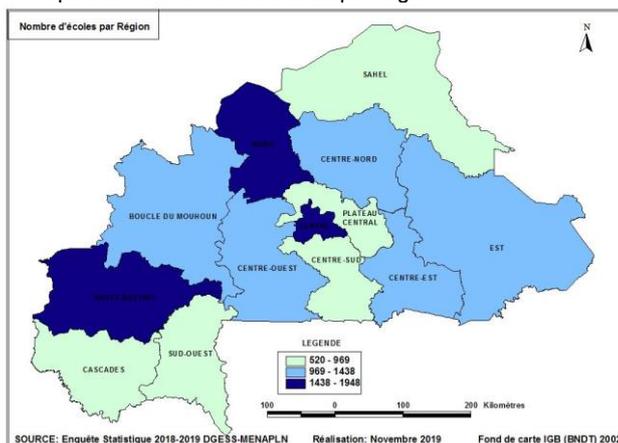
Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par milieu de résidence



Répartition du nombre d'écoles par région

Régions	nombre d'école 2018/19	Evolution 2018/2017		Evolution 2018/2012
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	1 438	56	4,1	21,7
Cascades	673	15	2,3	23,9
Centre	1 948	98	5,3	64,7
Centre Est	1 193	- 24	- 2,0	26,1
Centre Nord	1 375	-	-	37,9
Centre Ouest	1 326	43	3,4	18,4
Centre Sud	706	36	5,4	23,6
Est	1 135	- 132	- 10,4	7,7
Hauts Bassins	1 610	72	4,7	45,8
Nord	1 591	- 63	- 3,8	11,8
Plateau Central	969	2	0,2	25,4
Sahel	520	- 517	- 49,9	- 31,5
Sud-Ouest	861	3	0,3	16,5
Burkina Faso	15 345	- 411	- 2,6	23,8
Médiane	1 193	3	0,3	23,6
Intervalle de variation	[520 1948]	[-517 98]	[-49,9 5,4]	[-31,5 64,7]

Répartition du nombre d'écoles par région



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- ✚ Baisse du nombre de salles de classe ;
- ✚ Hausse du nombre de salles de classe dans le privé.

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2018/2019 est de 67 238. Ce nombre a diminué de 0,7% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est le corollaire de la diminution du nombre d'écoles. Par rapport à 2012/2013 le nombre de salles de classe fonctionnelles a augmenté de 40,9%.

La variation du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à l'année précédente connaît des disparités selon le statut de l'établissement. En effet, au public, ce nombre connaît une baisse de 2% contre une hausse de 3,6% au privé. Entre 2012/2013 et 2018/2019 le nombre de salles de classe fonctionnelles au privé a augmenté de 78,2% contre 32,3% au public.

En 2018/2019, on dénombre plus de salles de classe fonctionnelles en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 76,2% de ces salles de classe sont en milieu rural.

Les communes prioritaires abritent 7,2% de l'ensemble des salles de classe fonctionnelles.

Au niveau régional, l'évolution du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à 2017/2018 varie de -44,4% dans le Sahel à 6,4% dans le Centre-Sud.

Salle de classe : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

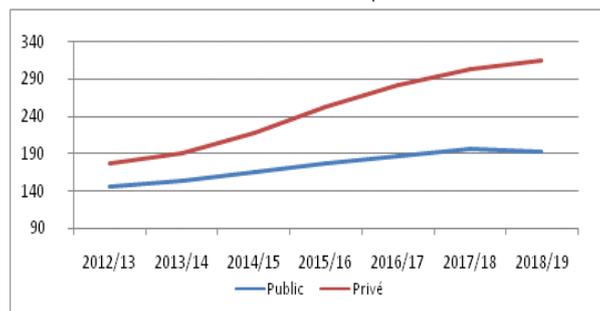
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

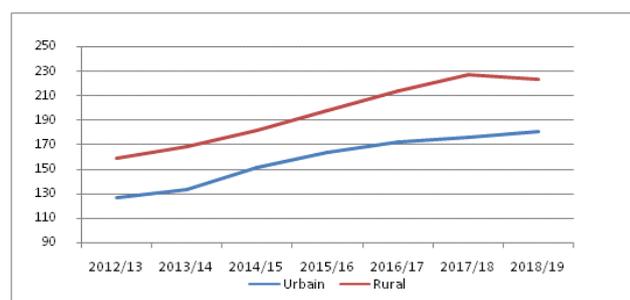
Effectif total 2018/19	Privé	Rural	communes prioritaires
67 238	23,9	76,2	7,2

Evolution 2018/2017		Evolution 2018/2012	
En effectif	en %	en effectif	en %
- 471	- 0,7	19 529	40,9

Évolution du nombre de salles de classe (indice base100 en 2012/2013) par statut



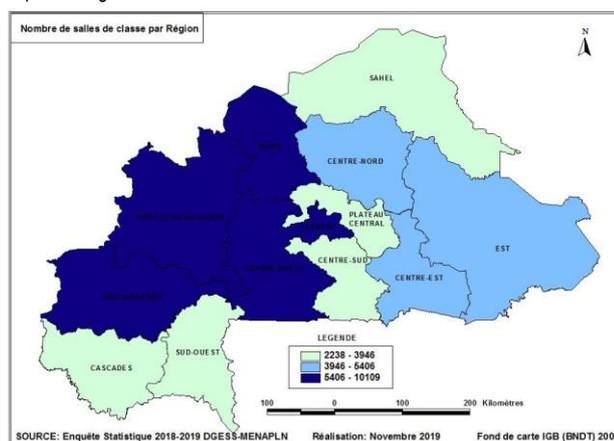
Évolution du nombre de salles de classe (indice base 100 en 2012/2013) par milieu de résidence



Disparités régionales

Régions	nombre de classe 2018/19	Evolution 2018/2017		Evolution 2018/2012
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	6 374	263	4,3	36
Cascades	2 668	81	3,1	52
Centre	10 109	550	5,8	67
Centre Est	5 228	33	0,6	42
Centre Nord	5 406	175	3,3	51
Centre Ouest	6 334	246	4,0	40
Centre Sud	3 055	184	6,4	43
Est	4 735	- 475	- 9,1	25
Hauts Bassins	6 850	193	2,9	51
Nord	6 537	- 160	- 2,4	29
Plateau Central	3 946	24	0,6	39
Sahel	2 238	- 1 786	- 44,4	- 13
Sud-Ouest	3 758	201	5,7	51
Burkina Faso	67 238	- 471	- 0,7	41
Médiane	5 228	175	3,1	42
Intervalle de variation	[2238 ; 10109]	[-1786 ; 550]	[-44,4 ; 6,4]	[-12,8 ; 67]

Disparités régionales



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Points saillants

- 📈 Hausse du nombre de salles de classe sous pailletes dans le privé
- 📉 Réduction du nombre de salles de classe sous pailletes dans 6 régions

Commentaire

Dans le but de scolariser les enfants, certaines communautés construisent des salles de classe en matériaux non définitifs dans l'attente de la construction de bâtiments en matériaux définitifs. C'est ainsi qu'au niveau national, on dénombre 6 647 salles de classe sous pailletes en 2018/2019 soit une augmentation de 3,8% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de salles de classe sous pailletes est de 5 184 au public et de 1463 au privé en 2018/2019. Par rapport à 2017/2018, ce nombre a baissé de 1,7% au public et a augmenté de 29,5 % au privé.

En 2018/2019, le milieu rural compte plus de salles de classes sous pailletes que le milieu urbain. En effet, la proportion du milieu rural est de 93,2%. Cette proportion reste sensiblement la même que celle de l'année précédente.

Dans les communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous pailletes au public est de 5,6% contre 10,5% dans les autres communes.

Au niveau national, 9,9% des salles de classe sont sous pailletes. Cette proportion est plus élevée dans la région du Sud-Ouest avec 20,0% et plus faible au Centre avec 0,6%. Le nombre de salles de classe sous pailletes a augmenté dans plusieurs régions par rapport à l'année précédente atteignant 46,8% dans les Hauts-Bassins. Par contre, 6 régions connaissent une baisse des salles de classe sous pailletes. Cette baisse va de 27,8% dans le Sahel à 6,1% dans les Cascades.

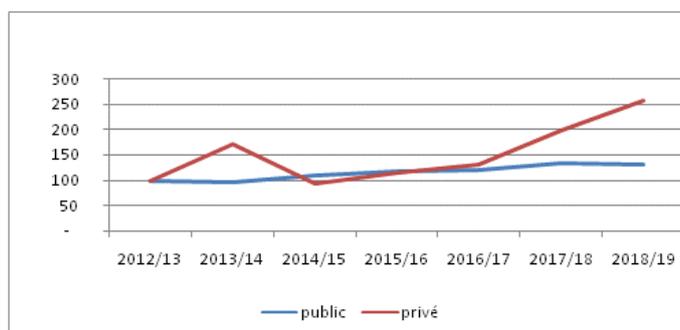
Notes méthodologiques :

Salles de classe sous pailletes : Salles de classe dont les murs et/ou le toit sont en matériaux non définitifs

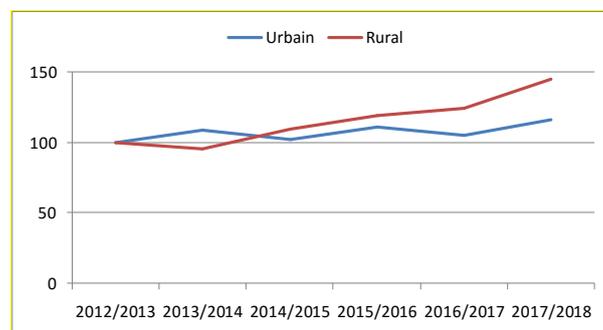
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution des indices base 100 en 2012/13 salles de classe sous-paillotes selon le statut



Evolution des indices base 100 en 2012/13 salles de classe sous-paillotes selon le milieu



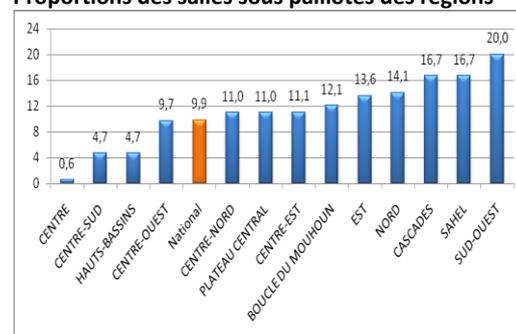
Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Région	Salles sous-paillotes 2018/2019	Salles sous-paillotes 2017/2018	Evolution 2018/2017 (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	770	747	3,1%
CASCADES	445	474	-6,1%
CENTRE	61	76	-19,7%
CENTRE-EST	579	657	-11,9%
CENTRE-NORD	592	520	13,8%
CENTRE-OUEST	613	528	16,1%
CENTRE-SUD	143	158	-9,5%
EST	645	788	-18,1%
HAUTS-BASSINS	320	218	46,8%
NORD	922	710	29,9%
PLATEAU CENTRAL	433	387	11,9%
SAHEL	374	518	-27,8%
SUD-OUEST	750	621	20,8%
National	6 647	6402	3,8%

Répartition des salles de classe du public/ statut des commune

Statut commune	Salles de classe sous-paillote public	nombre total de salles de classe public	% salles de classes sous paillote public
Autre	4 944	46 918	10,5%
prioritaire	240	4 282	5,6%
National	5 184	51 200	10,1%

Proportions des salles sous paillotes des régions



CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Les points saillants

- ✚ Baisse de la proportion des écoles sans point d'eau potable ;
- ✚ Baisse du déficit en places assises ;
- ✚ Hausse de la proportion des élèves parcourant plus de 3 km.

Commentaire

En 2018/2019, sur les 15 345 écoles fonctionnelles, 52,1% sont incomplètes, c'est-à-dire ne disposant pas de tous les niveaux d'enseignement primaire. Cette proportion a baissé de 0,1 point par rapport à l'année précédente et de 12,6 points par rapport à 2012/2013.

Dans le public, la proportion des écoles incomplètes est de 51,7%. Elle est de 53,3% dans le privé.

En milieu rural, la proportion des écoles incomplètes est de 58,1% contre 28,0% en milieu urbain.

Au niveau national, 38,6% des écoles ne disposent pas de point d'eau potable. La proportion des écoles sans eau potable a baissé de 3,2 points par rapport à l'année précédente et de 13,2 points par rapport à 2012/2013. Elle est de 34,5% dans le public et 49,8% dans le privé ; 41,8% en milieu rural et 25,6% en milieu urbain.

Les salles de classe en mauvais état représentent 13,7% du nombre total de salles de classe en 2018/2019 au niveau national. Cette proportion a baissé de 1,7 point par rapport à l'année précédente et est restée sensiblement stable par rapport à 2012/2013. Elle est de 14,7% au public et de 10,2% au privé ; 16,6% en milieu rural et 4,4% en milieu urbain.

En 2018/2019 au niveau national, 10,3% des élèves parcourent plus de 3 km pour accéder à leurs écoles contre 9,5% l'année précédente. La proportion d'élèves parcourant plus de 3 km a baissé de 2,2 points par rapport à 2012/2013. Elle est de 9,8% dans le public et 12,1% dans le privé ; 11,6% en milieu rural et 9,8% en milieu urbain.

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, 19,7% des élèves ne disposent pas de places assises. Ce déficit en places assises a connu une baisse de 1,3 point par rapport à 2017/18 et de 0,8 point par rapport à 2012/13. Il est de 17,9% dans le public et 26,4% dans le privé ; 22,1% en milieu rural et 15,7% en milieu urbain.

Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

Ecole sans point d'eau : Ecole où il n'y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est l'écart qui existe entre les places assises disponibles et le nombre d'élèves. Les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

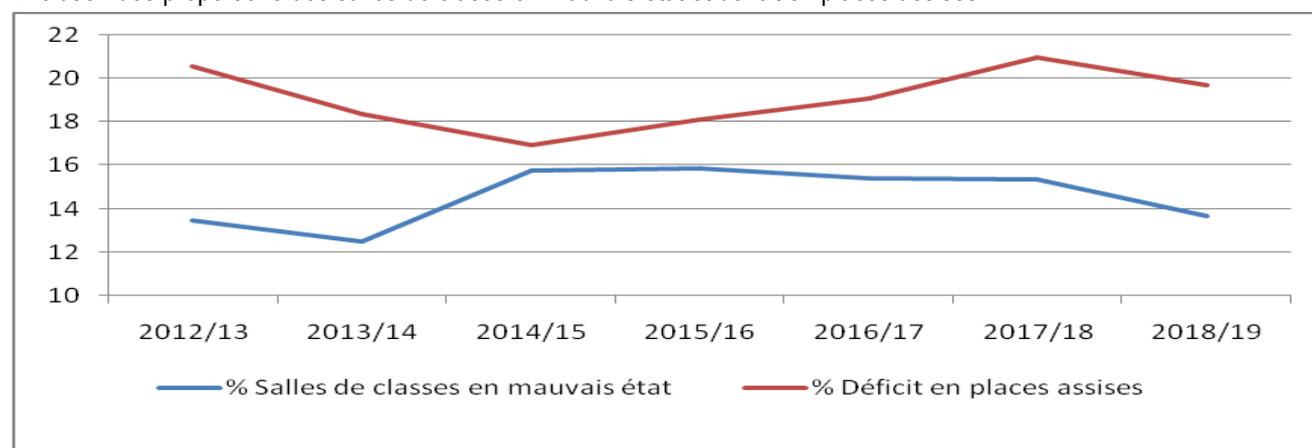
État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2018/2019	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Ecart 2018/2012	%	Ecart 2018/2012
15 345	49,2	-12,6	38,6	-13,2

Proportion des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises

Nombre de classes en 2018/2019	Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Ecart 2018/2012	%	Ecart 2018/2012
67 238	13,7	0,2	19,7	-0,8

Evolution des proportions des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises



Disparités public / privé

2018/19	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012
Public	53,8	-9,0	38,2	-11,9	9,1	-3,2	16,6	2,4	17,9	-2,1
Privé	53,3	-4,7	52,6	-6,3	11,1	-2,7	11,0	1,2	26,4	3,2

Disparités urbain/rural

2018/19	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012
Rural	41,9	-26,0	41,8	-14,2	4,2	-8,1	16,6	0,4	21,2	-1,3
Urbain	72,0	38,8	25,6	-6,9	27,0	13,9	4,4	-0,1	15,7	0,5

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE

Le point saillant

✚ Disparités des conditions d'accueil des élèves entre les régions

Commentaire

La proportion des écoles incomplètes varie de 30,9% à 66,4% selon les régions. Le Centre, les Hauts-Bassins et le Nord sont les régions où les proportions d'écoles incomplètes sont inférieures à 50%. Le Sud-Ouest a la proportion la plus élevée.

Avec une proportion de 25,9% d'écoles sans point d'eau potable, la région du Centre est toujours la mieux équipée. Les régions où la proportion des écoles sans point d'eau potable est plus élevée sont les Cascades (54,2%) et le Nord (53,6%).

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 2,3% au Centre à 21,0% au Sud-Ouest. Par ailleurs, 11 régions ont une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%.

L'insuffisance des places assises s'accroît dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 12,8% pour la région du Centre à 28,4% au Nord. En 2018/2019, sept (7) régions ont un déficit supérieur à la moyenne nationale qui est de 19,7%.

Selon la distance parcourue, des disparités existent entre régions. La proportion d'élèves parcourant une distance de plus de 3 km varie entre 4,1% au Nord et 17,4% dans les Cascades.

L'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles varie de 3,2 dans la région du Centre à 11,2 dans celle des Cascades. Quatre régions, à savoir les Cascades, l'Est (9,2), le Sud-Ouest (10,4) et le Sahel (8,2) présentent des conditions d'apprentissage très difficiles.

Si tous les enfants en âge scolaire étaient effectivement à l'école, on aurait 53 élèves par classe en 2018/2019. Ce ratio serait plus élevé dans les régions de l'Est et du Sahel avec respectivement 70 et 111 élèves par classe.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

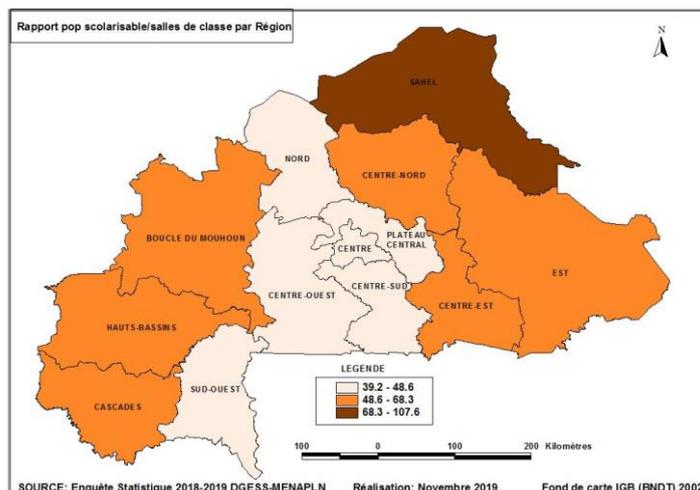
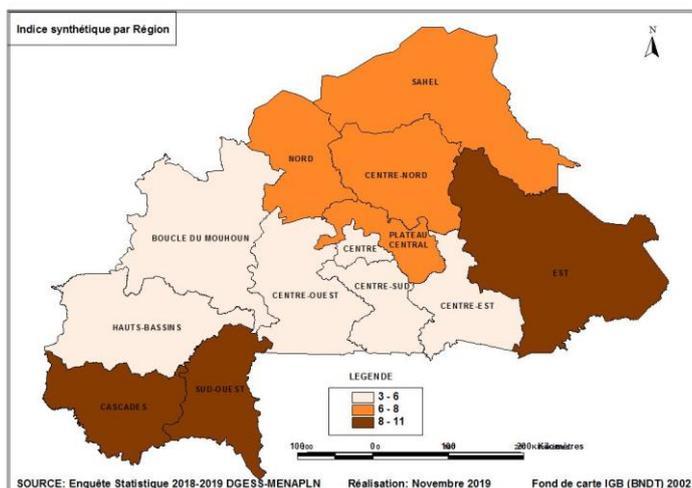
Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur.

Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2018/2019 (en %)

Région	Ecoles incomplètes (%)	Ecoles sans eau (%)	Nbre d'élèves à plus de 3Km (%)	Salles de classes en mauvais état(%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique
Boucle du Mouhoun	50,4	44,4	5,3	16,1	22,4	6,4
Cascades	61,7	54,2	17,4	19,6	22,6	11,2
Centre	30,9	25,9	15,6	2,3	12,5	3,2
Centre Est	50,6	30,5	10,6	14,4	13,7	4,4
Centre Nord	62,3	33,0	6,6	13,5	23,2	7,2
Centre Ouest	50,8	38,4	9,4	14,6	16,7	5,6
Centre Sud	56,9	29,6	14,0	9,3	18,4	5,2
Est	61,7	33,7	14,4	19,3	23,0	9,2
Hauts Bassins	49,3	42,5	9,1	8,0	20,5	5,0
Nord	49,8	53,6	4,1	19,4	28,4	7,8
Plateau Central	58,4	37,3	10,8	16,7	18,8	7,2
Sahel	56,5	42,5	6,4	24,1	22,9	8,2
Sud-Ouest	66,4	43,8	15,4	21,0	19,6	10,4
Burkina Faso	52,1	38,6	10,3	13,7	19,7	
Médiane	56,5	38,4	10,6	16,1	20,5	7,2
Intervalle de variation	[30,9 ; 66,4]	[25,9 ; 54,2]	[4,1 ; 17,4]	[2,3 ; 24,1]	[12,5 ; 28,4]	[3,2 ; 11,2]



LES MANUELS SCOLAIRES

Les points saillants

- ✚ Moins d'un livre de lecture et de calcul par élève ;
- ✚ Baisse des ratios d'année en année.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2018/2019, le ratio livre/élève est de 0,53 pour la lecture (un livre pour deux élèves) et 0,70 pour le calcul (deux livres pour trois élèves), baissant respectivement de 0,05 et de 0,03 point par rapport à l'année précédente. Les ratios livre de lecture/élève et livre de calcul/élève qui étaient respectivement de 0,94 et de 1,08 en 2012/2013, se sont dégradés de 0,41 point pour la lecture et 0,39 pour le calcul.

En 2018/2019, les disparités persistent encore entre secteurs public et privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,18 et 0,19 au privé contre 0,63 et 0,82 au public.

Les écoles du milieu rural sont les mieux dotées en manuels. En effet, les ratios sont de 0,56 pour la lecture et 0,73 pour le calcul en milieu rural contre respectivement 0,40 et 0,55 en milieu urbain.

Au plan régional, le Sud-Ouest et le Sahel remplissent les conditions d'un livre de lecture et d'un livre de calcul par élève.

Notes méthodologiques :

Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, les élèves du cours préparatoire (CP1 et CP2) ne sont pas considérés.

Plus le ratio s'approche de 1 meilleure est la dotation des élèves en manuels.

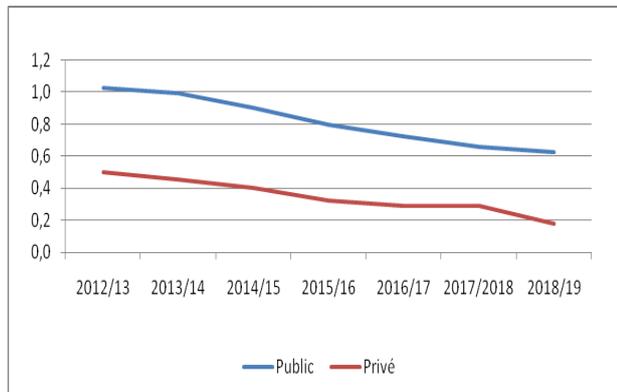
LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

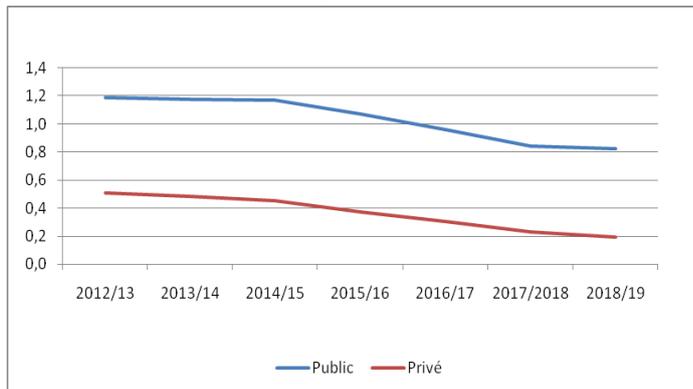
2018/2019	
lecture	calcul
0,53	0,70

Evolution			
lecture		calcul	
2018/2017	2018/2012	2018/2017	2018/2012
-0,05	-0,41	-0,03	-0,39

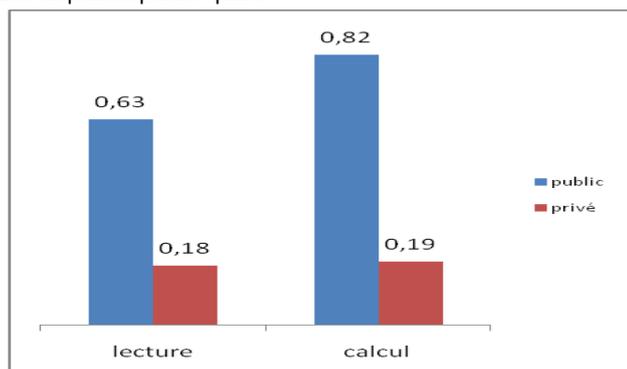
Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut



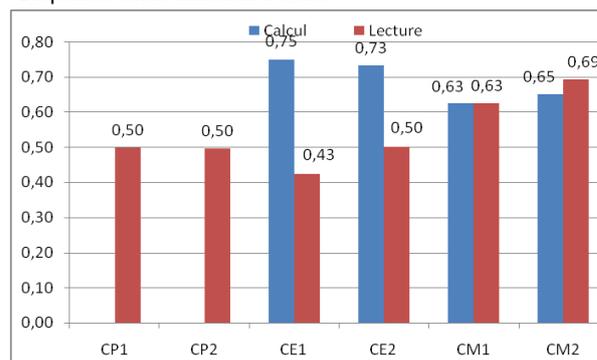
Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



Les disparités public / privé



Disparités entre niveaux d'étude



Ratio manuel/élève par région

Région	2018-2019	
	Calcul	Lecture
BOUCLE DU MOUHOUN	0,76	0,63
CASCADES	0,91	0,69
CENTRE	0,31	0,27
CENTRE-EST	0,64	0,55
CENTRE-NORD	0,70	0,61
CENTRE-OUEST	0,75	0,58
CENTRE-SUD	0,63	0,51
EST	0,91	0,68
HAUTS-BASSINS	0,66	0,63
NORD	0,70	0,51
PLATEAU CENTRAL	0,70	0,59
SAHEL	1,78	1,22
SUD-OUEST	1,33	1,03
National	0,70	0,53

Ratio manuel/élève par milieu

Milieu	2018/2019	
	lecture	calcul
Rural	0,56	0,73
Urbain	0,40	0,55
National	0,53	0,70

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Les points saillants

- ✚ Hausse de l'effectif des enseignants ;
- ✚ Forte croissance du personnel féminin,
- ✚ Forte croissance de l'effectif des enseignants du privé.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2018/2019 est de 82 083 contre 80 713 en 2017/2018 soit une progression de 1,7%. Le TAMA de l'effectif des enseignants entre 2012/2013 et 2018/2019 est de 7,4%. L'effectif des enseignants chargés de cours augmente plus vite que celui des élèves. Entre 2012/2013 et 2018/2019, le TAMA de l'effectif des enseignants titulaires est de 5,7% tandis que celui des élèves est de 4,6%. Il faut signaler que la proportion des suppléants sur l'ensemble des enseignants au public est de 16,3%.

L'effectif des femmes enseignantes devient de plus en plus important. Entre 2012/2013 et 2018/2019, il a connu une hausse de 86% contre 32% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 22,8% en 2018/2019. L'accroissement de l'effectif des enseignants est plus important dans le privé que dans le public. En effet, cet accroissement est de 5,6% dans le privé contre 0,6% dans le public par rapport à l'année précédente. Ce faible accroissement de l'effectif des enseignants au public s'explique en partie par la non prise en compte des enseignants des établissements fermés pour des raisons d'insécurité.

Le milieu rural regroupe 73,5% de l'ensemble des enseignants en 2018/2019. Par rapport à 2017/2018, l'augmentation de l'effectif des enseignants est de 0,5% en milieu rural et de 5,1% en milieu urbain.

La proportion des enseignants des communes prioritaires est de 6,8% par rapport à l'ensemble en 2018/2019.

La variation de l'effectif des enseignants selon les régions présente d'énormes disparités entre 2017/2018 et 2018/2019. Elle est de 13,6% au Plateau-Central et de - 46,5% au Sahel.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destinées à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

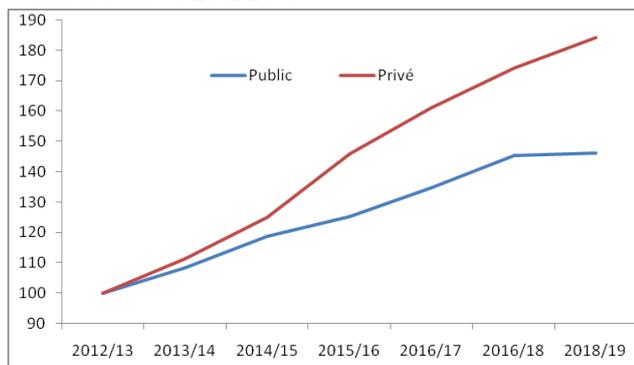
PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Effectif total 2018/2019	Part privé	Part rural	Part des communes prioritaires
82 083	22,8%	73,5%	8,6%

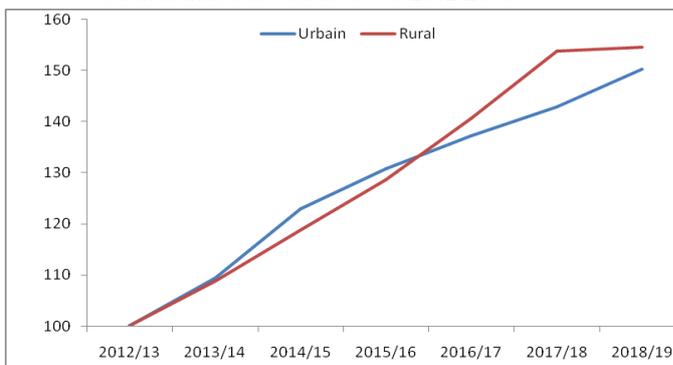
Evolution			
2017/2016		2017/2012	
en effectif	en %	en effectif	en %
1 370	1,7	28 578	53,4

Évolution comparative des indices base 100 du nombre d'enseignants :

Selon le statut en 2012/2013

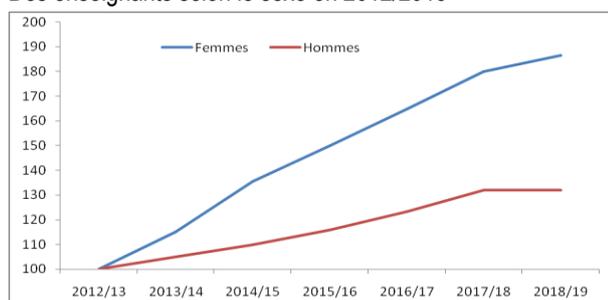


Selon le milieu de résidence en 2012/2013

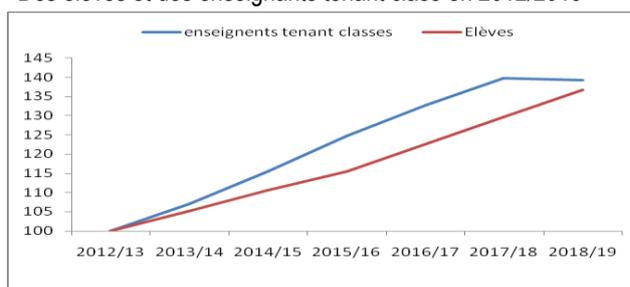


Evolution des indices base 100 des effectifs :

Des enseignants selon le sexe en 2012/2013



Des élèves et des enseignants tenant classe en 2012/2013



Disparités régionales au niveau des enseignants

Régions	Effectifs 2018/19	Evolution 2018/2017		Evolution 2018/2012
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	7 353	342	5,2	43,4
Cascades	3 296	177	6,4	67,8
Centre	12 496	763	6,8	67,9
Centre-Est	6 272	97	1,7	53,3
Centre-Nord	6 210	317	6,0	62,8
Centre-Ouest	7 827	449	6,5	55,0
Centre-Sud	4 025	430	13,6	72,6
Est	5 677	-329	-5,7	40,4
Hauts-Bassins	8 982	561	7,2	57,0
Nord	7 813	-3	0,0	42,8
Plateau Central	4 953	422	10,1	64,8
Sahel	2 904	-2 048	-46,5	5,4
Sud-Ouest	4 275	192	5,1	58,9
Burkina Faso	82 083	1 370	1,8	53,4
Médiane	6 210	317	6,0	57,0
Intervalle de variation	[2904 ; 12496]	[-2048 ; 763]	[-46,5 ; 13,6]	[5,4 ; 72,6]

Proportion des suppléants par région

Régions	Effectif des enseignants du public	% de Suppléants
Boucle du Mouhoun	6 443	10,8
Cascades	2 876	14,5
Centre	3 672	17,9
Centre-Est	5 730	14,0
Centre-Nord	5 415	13,0
Centre-Ouest	7 150	18,6
Centre-Sud	3 676	22,1
Est	5 282	15,3
Hauts-Bassins	5 667	19,6
Nord	6 359	15,3
Plateau Central	4 224	19,8
Sahel	2 773	25,3
Sud-Ouest	4 102	12,1
Burkina Faso	63 369	16,3
Médiane	5 282	15
Intervalle de variation	[2773 ; 7150]	[10,8 ; 25,3]

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Les points saillants

- ✚ Hausse de la proportion du personnel qualifié;
- ✚ Hausse de la proportion des femmes.

Commentaire

En 2018/2019, sur les 82 083 enseignants, 48,0% sont des femmes. Cette proportion a augmenté de 0,9 point par rapport à l'année précédente. Pour la même période, 72 720 enseignants sont qualifiés soit 88,6%, traduisant une augmentation de 1 point.

La proportion des enseignants qualifiés au public est 99,9% contre 50,3% au privé.

La proportion d'enseignants qualifiés est plus élevée en milieu rural (91,2%) qu'en milieu urbain (81,3%). Cela peut s'expliquer par la prédominance du secteur privé en milieu urbain, qui emploie souvent du personnel non qualifié. La proportion des femmes est plus importante en milieu urbain (57,6%) qu'en milieu rural (44,5%). Elle est aussi plus importante dans le public (49,3%) que dans le privé (43,4%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des enseignantes est de 42,5% et celle du personnel qualifié de 96,6%. Ces proportions sont respectivement de 45,1% et de 88,3% dans l'ensemble des autres communes.

Sur l'ensemble du personnel enseignant, les Instituteurs Principaux (IP) représentent 3,3%, les Instituteurs Certifiés (IC) 43,0% et les IAC 42,3%.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de qualification et de féminisation du personnel enseignant. Les régions à grande agglomération, où le secteur privé est important, ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Le Centre et les Hauts-Bassins occupent les derniers rangs avec respectivement 76,3% et 80,1% d'enseignants qualifiés. Pour la féminisation, elles se positionnent en première ligne. Le taux de féminisation varie de 37,4% dans les Cascades à 60,4% au Centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, la région du Sud-ouest est au premier rang avec 98,7%, suivi de la région du Sahel avec 97,1%.

Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat Élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

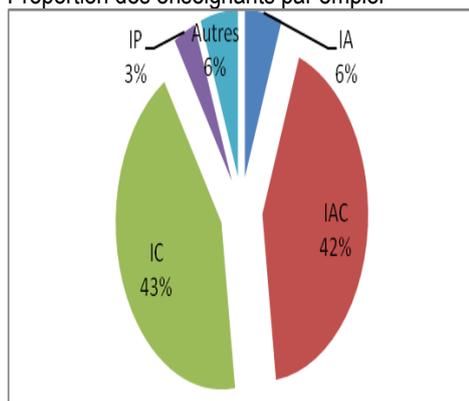
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Proportions des femmes et Enseignants qualifiés dans l'effectif des enseignants

Nombre d'enseignants en 2018/19	% de femmes	% Enseignants qualifiés	Evolution 2018/2017		Evolution 2018/2012	
			% de femmes	% personnel qualifié	% de femmes	% personnel qualifié
			82 083	48,0	88,6	0,9

Proportion des enseignants par emploi



Les disparités Public/Privé

Statut de l'école	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012
Public	49,3	8,5	99,9	0,1
Privé	43,4	9,5	50,3	25,3

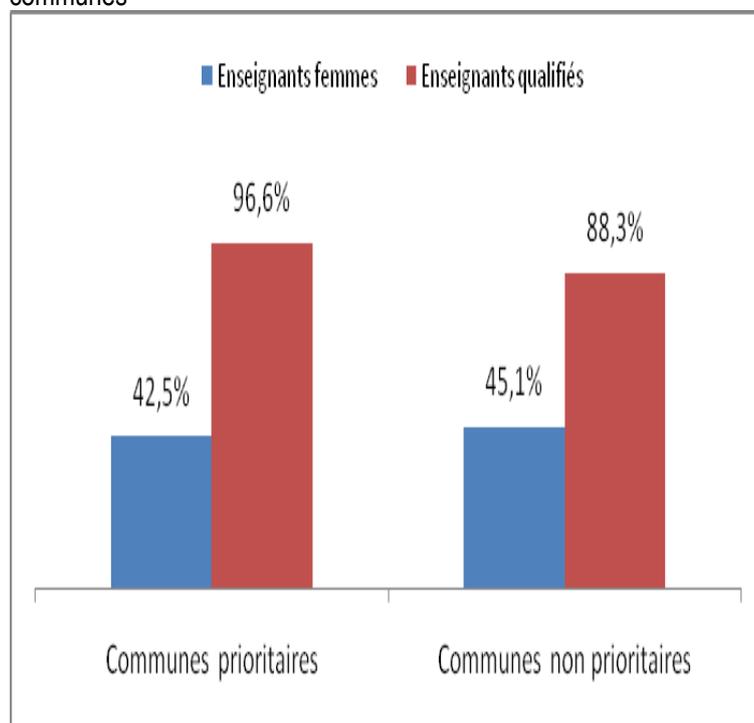
Les disparités Urbain/rural

milieu	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2018/2012	%	Variation 2018/2012
Rural	44,5	9,5	91,7	0,0
Urbain	57,6	6,1	73,2	3,9

Les disparités régionales

Régions	% femmes	% personnel qualifié
Boucle du Mouhoun	41,8	90,4
Cascades	37,4	90,4
Centre	60,4	76,3
Centre-Est	52,4	94,0
Centre-Nord	46,7	90,9
Centre-Ouest	48,5	95,7
Centre-Sud	51,1	94,6
Est	44,6	97,1
Hauts-Bassins	42,0	80,1
Nord	45,0	84,1
Plateau Central	51,8	88,8
Sahel	47,5	97,2
Sud-Ouest	40,6	98,7
Burkina Faso	48,0	88,6
Médiane	46,7	90,9
Intervalle de variation	[37,4 ; 60,4]	[76,3 ; 98,7]

Proportion des femmes et des enseignants qualifiés selon le statut des communes



ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Les points saillants

- ✚ Ratio élèves/enseignant inférieur à la norme ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, le ratio élèves/enseignant est de 49. Ce ratio montre une stabilité par rapport à l'année précédente. Il reste toujours inférieur à la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant. Sur le plan national, 60,6% des écoles publiques respectent la norme, tandis que 10,1% des écoles publiques ont un ratio supérieur à 75 élèves par enseignant.

Au niveau du public, le ratio est de 51 élèves par enseignant tandis qu'au privé il est de 44 en 2018/2019. Au public, comme au privé il a augmenté d'un élève par enseignant par rapport à 2017/2018.

Le ratio élèves/enseignant est de 47 en milieu rural et de 55 en milieu urbain. Celui-ci est resté stable en milieu rural par rapport à l'année précédente alors qu'en milieu urbain il a augmenté de 1 élève.

Dans les communes prioritaires, il est de 37 élèves par enseignant et a augmenté de 2 points par rapport à l'année précédente.

Le ratio élèves/enseignant au niveau national cache d'énormes disparités au niveau régional. Il varie entre 33 élèves par enseignant dans le Sahel à 57 élèves par enseignant dans les Hauts-Bassins. Sept (7) régions ont un ratio supérieur à la norme nationale.

Notes méthodologiques :

Ratio élèves/enseignant: Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

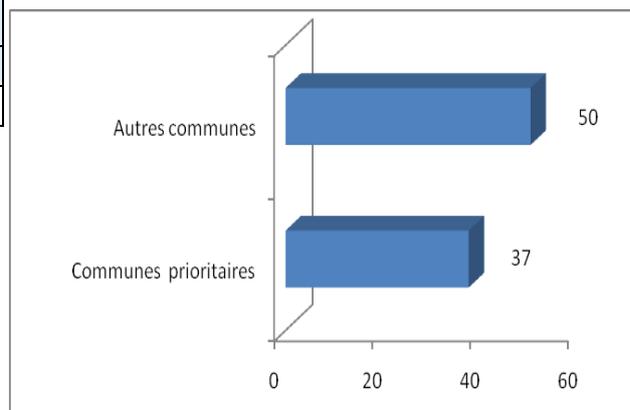
ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Taux d'encadrement	Variation (*)	Variation (*)
2018/19	2018/2017	2018/2012
49	0,6	-3,0

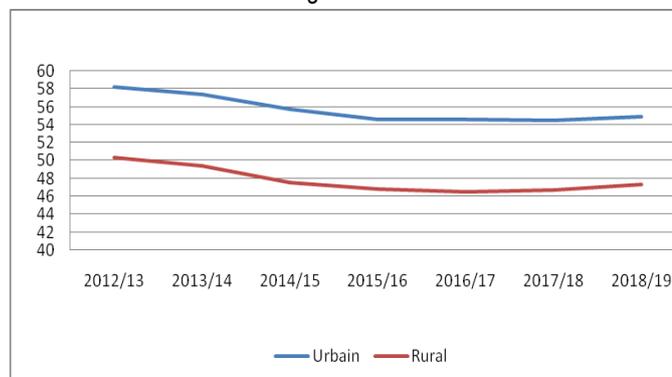
Ratio élèves/enseignant et variations Selon le milieu de résidence

Taux encadrement	2018/19	Variation (*)	
		2018/2017	2018/2012
Urbain	55	0,4	-3,4
Rural	47	0,6	-3,0

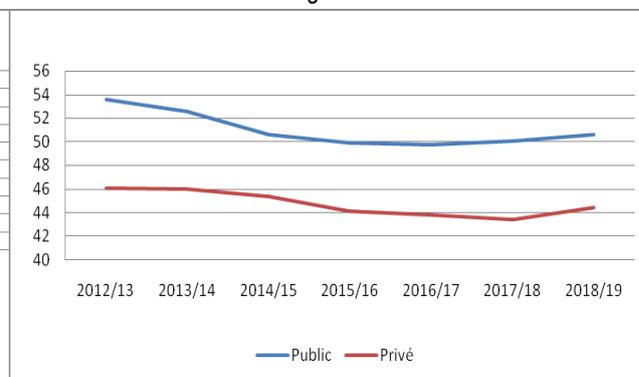
Ratio élèves/maitre selon le statut de commune



Evolution du ratio élèves/enseignant selon le milieu de résidence



Evolution du ratio élèves/enseignant selon le statut



Ratio élèves/maitre par région

Régions	Taux d'encadrement 2018/19	Variation	
		2018/2017	2018/2012
Boucle du Mouhoun	51	0,2	-2,5
Cascades	48	1,0	-6,0
Centre	48	0,7	-4,4
Centre-Est	51	-0,7	-6,1
Centre-Nord	51	-0,1	-2,5
Centre-Ouest	53	-0,9	-2,1
Centre-Sud	52	-1,5	-7,2
Est	45	3,0	2,4
Hauts-Bassins	57	-0,2	-6,6
Nord	52	1,0	-0,4
Plateau Central	47	0,2	-3,2
Sahel	33	-1,2	-3,3
Sud-Ouest	35	-0,9	-6,5
Burkina Faso	49	0,6	-3,0
Médiane	51	-0,1	-3,3
Intervalle de variation	[33 ; 57]	[-1,5 ; 3]	[-7,2 ; 2,4]

Répartition du nombre d'écoles du public selon le ratio élèves/enseignant

Régions	≤50] 50-75]	>75	Total
Boucle du Mouhoun	694	509	124	1 203
Cascades	410	155	48	565
Centre	181	322	138	503
Centre-Est	627	435	96	1 062
Centre-Nord	654	459	122	1 113
Centre-Ouest	588	573	119	11 61
Centre-Sud	311	299	56	610
Est	701	347	61	1 048
Hauts-Bassins	410	499	210	909
Nord	619	436	91	1 055
Plateau Central	472	244	38	716
Sahel	444	53	15	497
Sud-Ouest	720	104	25	824
Burkina Faso	6 831	4 435	1 143	11 266

LES PARCOURS SCOLAIRES

Les points saillants

- ✚ Taux de promotion en baisse dans chaque sous cycle en 2018/2019 ;
- ✚ Taux d'abandon en hausse dans chaque sous cycle

Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'enseignement primaire se sont légèrement améliorés entre le CP et le Cours Élémentaire(CE) par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2018/2019 connaît une baisse par rapport à 2017/2018 de 3,3 points de pourcentage au CP et de 4.1 points de pourcentage au CE. Au CM1 il est passé au cours de la même période de 80,2% à 76,4%, soit une baisse 3,8 points de pourcentage.

Le taux de redoublement du sous cycle CP en 2018/2019 n'a pas varié par rapport à celui de 2017/2018 (3,6%). Le taux de redoublement au CE est également baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le sous cycle CM a un taux de redoublement de 12,1 en 2018/2019. Il est en hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2017/2018.

Quant au taux d'abandon, il est de 8% au CP, 9,3% au CE et 18,3% au CM1 en 2018/2019 ; ce qui représente une hausse significativement respectivement de 3,3 points de pourcentage au CP, 4,9 points au CE et de 3,8 points au CM1 par rapport à l'année précédente.

Au plan national, 6,4% des élèves sont des redoublants en 2018/2019. Des disparités existent entre les régions. En effet, pendant que la proportion de redoublants est de 3,2% au Sahel, elle est de 7,6% au Centre-sud.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

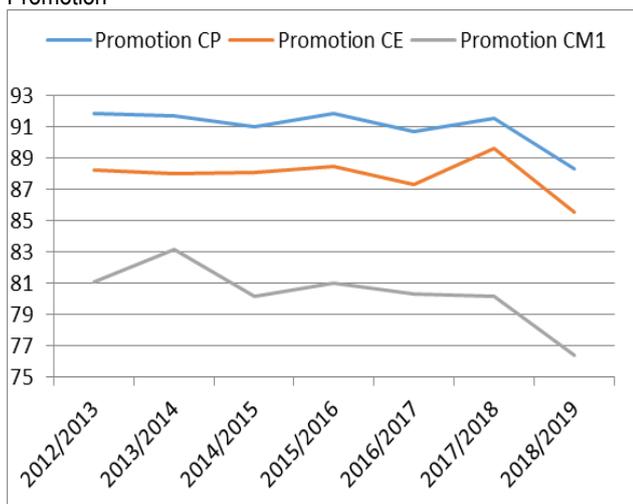
Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

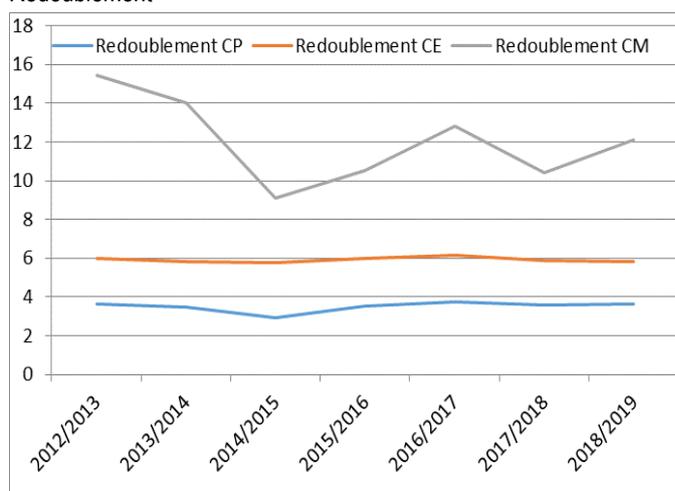
LES PARCOURS SCOLAIRES

Taux de flux	CP			CE			CM		
	2018/19	Variation		2018/19	Variation		2018/19	Variation	
		2018/17	2018/12		2018/17	2018/12		2018/17	2018/12
Promotion	88,3	-3,3	-3,5	85,5	-4,1	-2,7	76,4	-3,8	-4,7
Redoublement	3,6	0,0	0,0	5,8	-0,1	-0,2	12,1	1,7	-3,3
Abandon	8,0	3,3	3,5	9,3	4,9	3,6	18,3	3,8	4,6

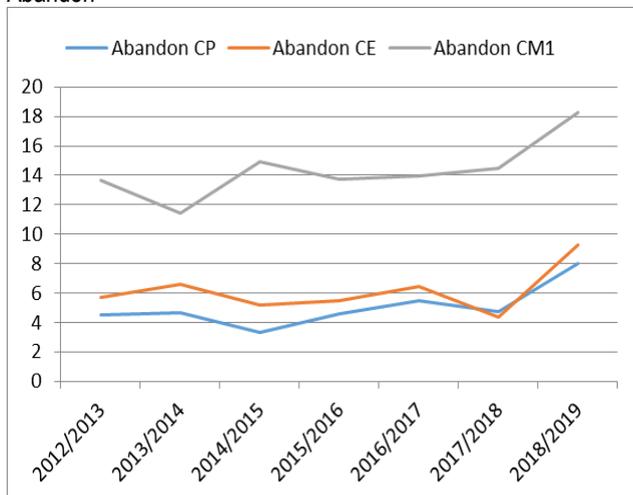
Promotion



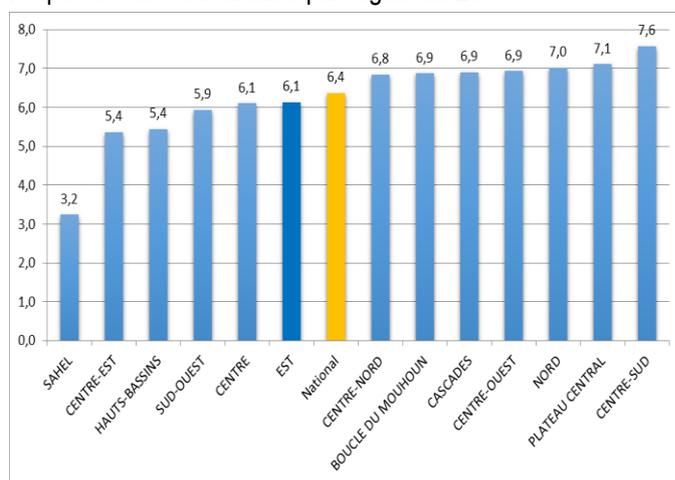
Redoublement



Abandon



Proportion des redoublants par région en 2018/19



LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE

Les points saillants

- Amélioration de l'efficacité interne du système.

Commentaire

L'étude de la survie scolaire consiste à appliquer les indicateurs (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1^{ère} année.

La courbe de la cohorte de 2018/2019 se situe en-dessous de celle de 2017/2018. Elle décrit un système en perte de son rendement interne. En effet, en 2018/2019, sur 1000 élèves entrés au CP1, en moyenne 718 arriveront au sous cycle CE et 436 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 865 en moyenne au CE en 2017/2018 et 691 au CM2. Sur les 1000 élèves, 490 obtiendront le CEP contre 648 en 2017/2018.

Selon le sexe, les disparités sont en faveur des filles. Sur 1000 filles entrées au CP1 en 2018/2019, 619 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 534 obtiendront le CEP, alors que sur 1000 garçons entrés au CP1, 502 atteindront le CM2 parmi lesquels 449 obtiendront le CEP.

En 2018/2019, un élève devra passer en moyenne 6,7 ans de scolarité pour obtenir le CEP. Cette durée moyenne pour l'obtention du CEP était de 6,6 ans en 2017/2018.

En 2018/2019, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif est de 64,1% 73,9%, ce qui veut dire que 35,9% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'achever leur cycle sont gaspillées contre 26,1% en 2018/2019 et 26,9% en 2012/2013. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, la proportion est de 41,2% pour les garçons et de 30,1% pour les filles.

Ce gaspillage de ressources est expliqué à 84,7% par l'abandon des élèves en 2018/2019 contre 78,9% en 2017/2018. Cette année, la déperdition due à l'abandon est de 83,2% chez les filles et 85,9% chez les garçons.

Notes méthodologiques :

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.

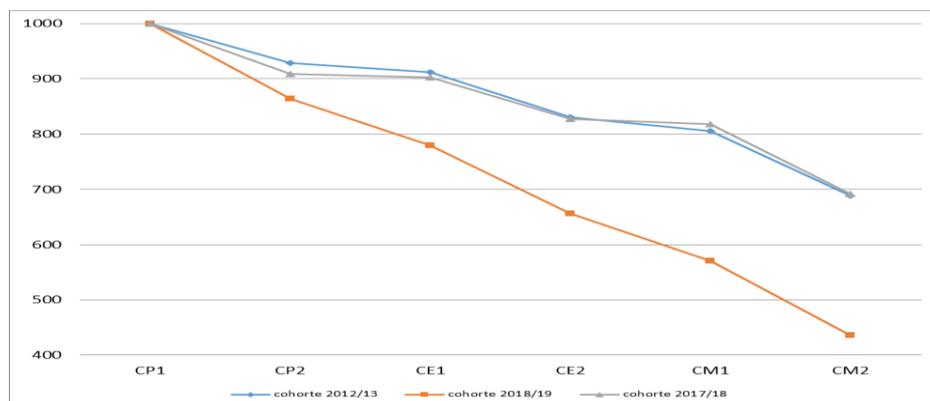
La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.

Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

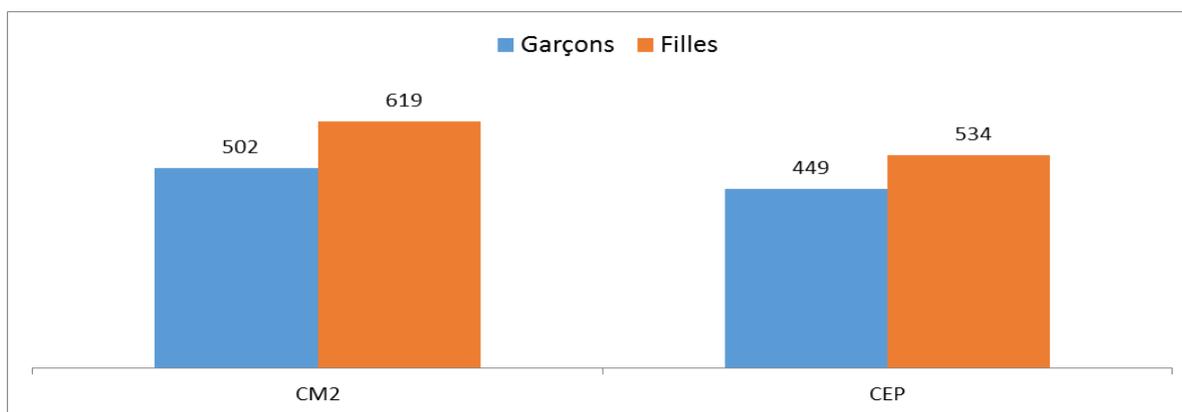
Étude de la survie scolaire



Taux de survie

Taux de survie	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
CM2	688	692	660	686	654	691	557
CEP	631	682	637	630	630	648	490

Comparaison garçons – filles des taux de survie pour 1000 élèves en 2017/2018



Durée moyenne de scolarisation

Indicateurs	2012/2013			2017/2018			2018/2019		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études par diplômé (en années)	6,6	6,7	6,6	6,6	6,6	6,6	6,7	6,7	6,7
Coefficient d'efficacité interne	69,0%	77,7%	73,1%	69,7%	77,9%	73,9%	58,8%	69,9%	64,1%
Déperdition due à l'abandon	78,3	73,8	76,0	80,5%	77,3%	78,9%	85,9%	83,2%	84,7%

GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON

Les points saillants

- ✚ Orpaillage comme principale cause des abandons ;
- ✚ Hausse du nombre de cas de violences en milieu scolaire.

Commentaire

Les abandons sont analysés en lien avec trois principales causes que sont l'orpaillage, les grossesses en milieu scolaire et les mariages précoces. En 2017/2018, on dénombre au total 9 182 abandons liés à ces causes. Ce chiffre a augmenté de 26,6% par rapport à l'année scolaire 2016/2017. Les abandons liés à l'orpaillage représentent 83% et ceux liés aux mariages précoces 13%. La proportion de ces abandons est plus élevée dans les régions du Centre-Nord (17,6%), du Nord (15,5%) et du Sud-ouest (15,5%).

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, le nombre de cas de grossesse enregistré est de 654. Ce chiffre a baissé de 6,0% par rapport à l'année scolaire 2016/2017, ce qui représente 4 cas de grossesse pour 10 000 filles. La proportion de cas de grossesse pour 10 000 filles varie de 12 dans la région du Sud-Ouest à 1 au Centre.

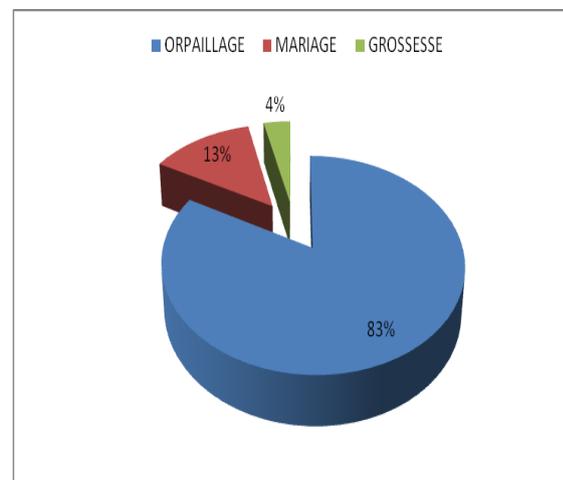
Sur le plan national, 760 cas de violences en milieu scolaire ont été signalés. La région du Nord enregistre le plus grand nombre de ces violences avec 120 cas représentant 15,8% du total.

GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES

Répartition du nombre d'abandons par région selon les raisons

Région	ORPAILLAGE	MARIAGE	GROSSESSE	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	235	40	22	297
CASCADES	123	31	14	168
CENTRE	22	11	28	61
CENTRE-EST	391	110	8	509
CENTRE-NORD	1437	148	33	1618
CENTRE-OUEST	509	254	59	822
CENTRE-SUD	132	21	13	166
EST	336	119	19	474
HAUTS-BASSINS	244	33	29	306
NORD	1239	147	40	1426
PLATEAU CENTRAL	641	21	10	672
SAHEL	1028	208	7	1243
SUD-OUEST	1289	88	43	1420
Total	7626	1231	325	9182

Proportion des abandons selon les causes



Répartition du nombre de grossesses par région

Région	Nombre de grossesses	Nombre de grossesses pour 10000 filles
BOUCLE DU MOUHOUN	61	4
CASCADES	17	3
CENTRE	30	1
CENTRE-EST	26	2
CENTRE-NORD	59	5
CENTRE-OUEST	121	8
CENTRE-SUD	28	4
EST	43	4
HAUTS-BASSINS	88	5
NORD	67	4
PLATEAU CENTRAL	26	3
SAHEL	13	4
SUD-OUEST	75	12
Total	654	4

Répartition du nombre de violences par région

Région	Nombre de violences	% de nombre de violences
BOUCLE DU MOUHOUN	31	5,5%
CASCADES	14	2,5%
CENTRE	83	14,7%
CENTRE-EST	41	7,3%
CENTRE-NORD	57	10,1%
CENTRE-OUEST	29	5,1%
CENTRE-SUD	29	5,1%
EST	133	23,6%
HAUTS-BASSINS	23	4,1%
NORD	17	3,0%
PLATEAU CENTRAL	38	6,7%
SAHEL	45	8,0%
SUD-OUEST	24	4,3%
Total	564	100%

TAUX DE RÉUSSITE AU CEP

Les points saillants

- ✚ Baisse du taux de réussite au CEP ;
- ✚ Taux de réussite des garçons supérieur à celui des filles.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) à la session de 2 019 est de 55,2%. Ce taux connaît une baisse de 10,6 points par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès au CEP des garçons (58,2%) est supérieur à celui des filles (52,6%) soit un écart de 5,6 points.

Le taux de réussite au CEP évolue en dents de scie passant ainsi de 73,5% en 2015 à 62,1% en 2016 et 73,7% en 2017 avant de se situer à 55,2% en 2019.

La comparaison entre régions place la région du Centre en première position avec un taux de réussite de 64,7%. La région des Cascades enregistre le plus faible taux de réussite avec 35,5%.

Notes méthodologiques :

Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.

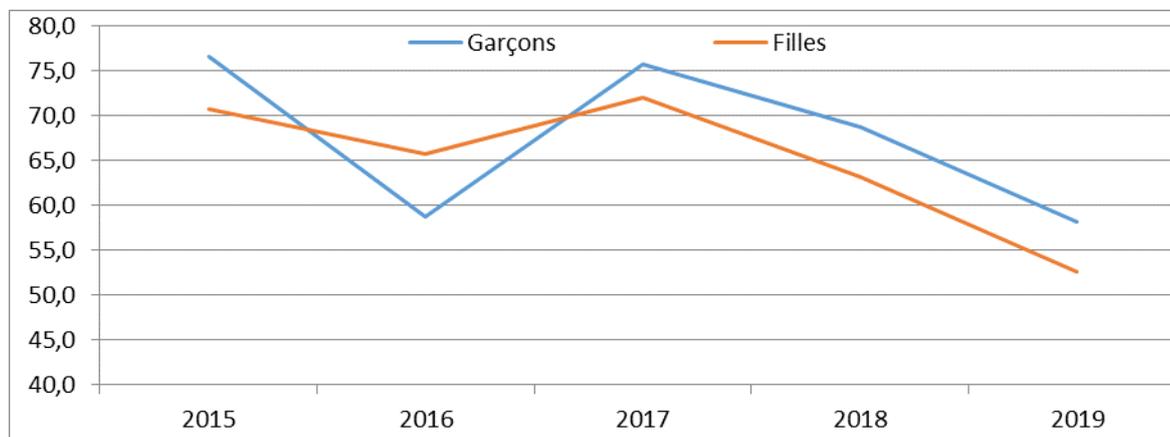
Source : Rapport de la DGEC/MENAPLN

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP (sans les candidats libres)

Taux en 2019 %	Garçons %	Filles %	Variation (*) 2018/2017	Variation (*) 2018/2014
55,2	58,2	52,6	-10,6	-27,0

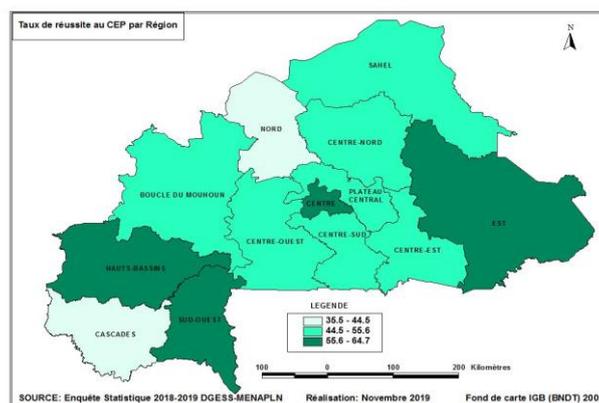
Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles (sans les candidats libres)



Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2019		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	56,9	52,7	54,6
Cascades	38,9	32,5	35,5
Centre	67,7	62,2	64,7
Centre-Est	58,2	53,2	55,6
Centre-Nord	54,9	48,0	51,1
Centre-Ouest	57,8	49,3	53,2
Centre-Sud	56,9	52,3	54,4
Est	63,8	60,1	61,9
Hauts-Bassins	60,9	55,5	58,0
Nord	48,5	41,3	44,5
Plateau Central	55,0	50,4	52,5
Sahel	57,9	52,8	55,6
Sud-Ouest	60,0	58,1	59,0
Burkina Faso	58,2	52,6	55,2
Médiane	57,8	52,7	54,6
Intervalle de variation	[38,9 ; 67,7]	[32,5 ; 62,2]	[35,5 ; 64,7]

Taux de réussite par région



LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Les points saillants.

- ✚ Hausse des scores en mathématiques et baisse en français au CP2 ;
- ✚ Meilleurs résultats des élèves en français au CM1 ;
- ✚ Baisse des scores en mathématiques et en français au CM1.

Commentaire

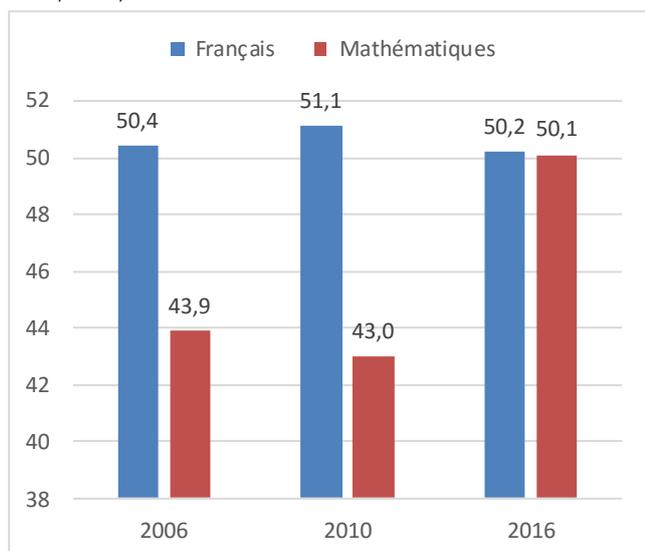
Au CP2, l'évaluation des acquis de 2016 indique un score de 50,2 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CP2 baisse de 0,9 point par rapport à 2010 et de 0,2 point rapport à 2006. En mathématiques, le score en 2016 est de 50,1 sur 100 ; ce qui montre une hausse du score de 7,1 points par rapport à 2010 et de 6,2 points par rapport à 2006.

Au CM1, le résultat des évaluations en 2016 indique un score de 41,9 sur 100 en français. Ce score baisse de 1,3 point par rapport à 2010 et de 3,4 points par rapport à 2006. Le score en mathématiques en 2016 est de 28,3 sur 100 au CM1 ; ce qui traduit des fortes baisses du score par rapport aux évaluations antérieures. En effet, le score des élèves du CM1 en mathématiques a baissé de 12,9 points par rapport à 2010 et de 15,5 points par rapport à 2006.

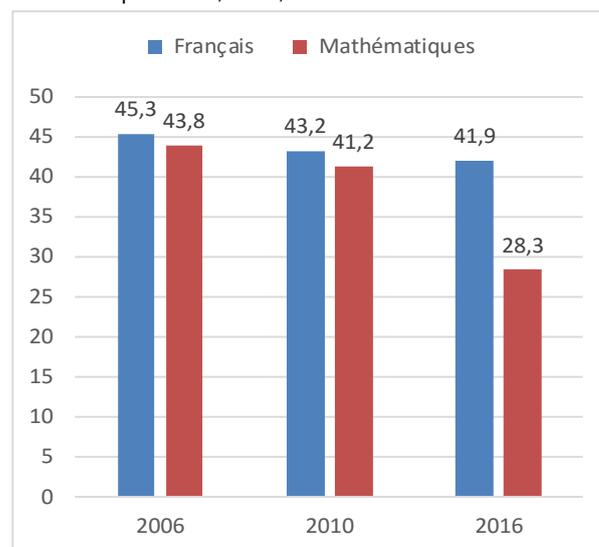
Des disparités existent entre les différentes régions. Au CP2, l'évaluation des acquis scolaires en 2016 en français montre que la région du Centre occupe le premier rang avec 66,3 points sur 100, suivi du Centre-Est avec 56,6 points. La région du Sahel occupe le treizième rang avec un score de 40,5 points sur 100. En français au CM1, la région du Centre a encore le score le plus élevé avec 59,4 points suivi du Centre-Est avec 49,1 points. La région du Sahel occupe encore le dernier rang avec un score de 31,9 points sur 100. Six régions ont au moins 50 points en français pour la classe de CP2 et seulement le Centre obtient au moins 50 en français pour la classe de CM1.

LES RESULTATS DE L'EVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Comparaison des résultats au CP2 en français et en mathématiques 2006, 2010, 2016



Comparaison des résultats au CM1 en français et en mathématiques 2006, 2010, 2016



Résultats de français obtenus par les élèves de CP2

Régions	Enquête 2006		Enquête 2010		Enquête 2016	
	Résultat	Rang	Résultat	Rang	Résultat	Rang
Boucle du Mouhoun	49,7	8	45,1	12	45,8	10
Cascades	58	2	49,5	11	45,6	12
Centre	54,5	3	58,7	1	66,3	1
Centre-Est	61,9	1	52	4	56,6	2
Centre-Nord	54,3	4	54,2	2	45,7	11
Centre-Ouest	49,1	9	51,8	5	51,4	6
Centre-Sud	46,8	10	50,8	9	47,6	8
Est	53,2	5	51,2	7	53,5	3
Hauts-Bassins	49,8	7	51	8	48,3	7
Nord	52,1	6	52,2	3	51,8	5
Plateau central	46,2	11	50,7	10	46	9
Sahel	34,3	13	43,7	13	40,5	13
Sud-ouest	44,3	12	51,5	6	53,3	4
Ensemble	50,4		51,1		50,2	

Résultats en français obtenus par les élèves de CM1

Régions	Enquête 2006		Enquête 2010		Enquête 2016	
	Résultat	Rang	Résultat	Rang	Résultat	Rang
Boucle du Mouhoun	41,4	10	42,5	8	37,8	10
Cascades	38,4	13	39,6	12	38,7	9
Centre	47,4	4	53,9	1	59,4	1
Centre-Est	45	7	45,7	4	49,1	2
Centre-Nord	52	2	43,5	6	34,1	12
Centre-Ouest	39,6	11	39,9	11	42,4	6
Centre-Sud	46,2	6	41,3	10	42,5	5
Est	44,9	8	44,1	5	45,3	3
Hauts-Bassins	48,2	3	45,9	3	41,5	7
Nord	43,7	9	43,1	7	39,3	8
Plateau central	47	5	42,5	8	36,3	11
Sahel	39,3	12	33,4	13	31,9	13
Sud-ouest	54,4	1	47,6	2	43,2	4
Ensemble	45,3		43,2		41,9	

Source : Evaluation nationale des acquis scolaires 2016/DGESS-MENA

**PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS
D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES**

ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

Les points saillants.

- ✚ Amélioration du taux d'alphabétisation ;
- ✚ Taux d'alphabétisation des hommes plus élevé que celui des femmes ;
- ✚ Taux d'alphabétisation plus élevé en milieu urbain.

Commentaire

Le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 21,8% en 2003 à 34,5% en 2014 soit une hausse de 12,7 points sur la période. Le taux d'alphabétisation des hommes en 2014 est estimé à 44,3% et celui des femmes à 26,1%.

L'analphabétisme a un visage plus rural qu'urbain et plus vieux que jeune. En effet, le taux d'alphabétisation est de 64,0% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural ; 61,6% pour ceux qui ont un âge compris entre 10 et 14 ans et 8,3% pour ceux qui ont plus de 65 ans.

L'enquête a montré que les ménages dirigés par les femmes ont un taux d'alphabétisation supérieur de 7 points aux ménages dirigés par les hommes. Le taux d'alphabétisation des individus vivants dans des ménages dirigés par des femmes est de 40,7%.

Le niveau d'instruction du chef de ménage a un effet positif sur l'alphabétisation des membres de son ménage. En effet, le taux d'alphabétisation des personnes vivant dans les ménages dont le chef a un niveau primaire est de 61,8% contre 23,7% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Ce taux évolue positivement avec le niveau d'instruction du chef du ménage et atteint 91,3% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef a le niveau supérieur.

Notes méthodologiques :

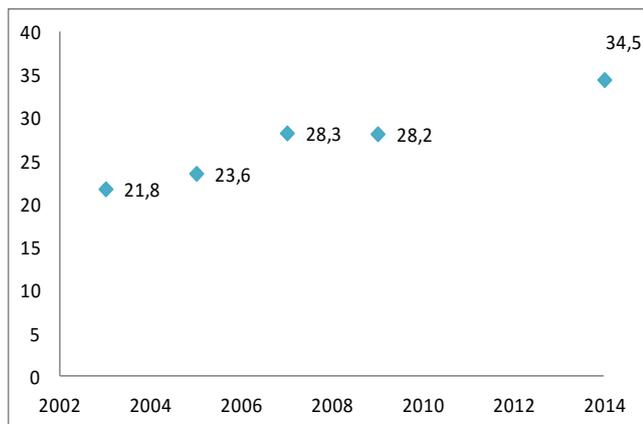
Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 10 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

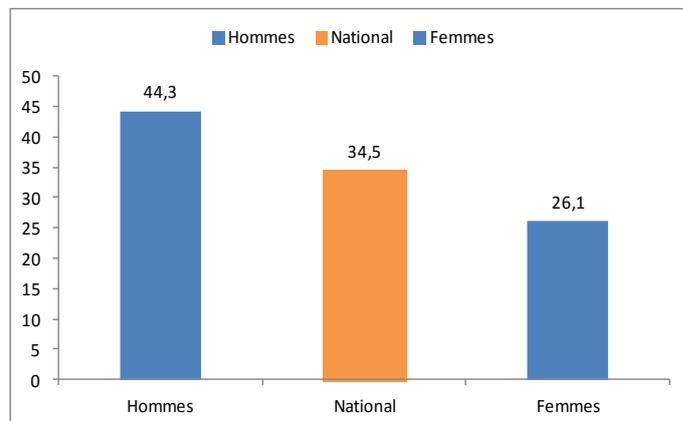
Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

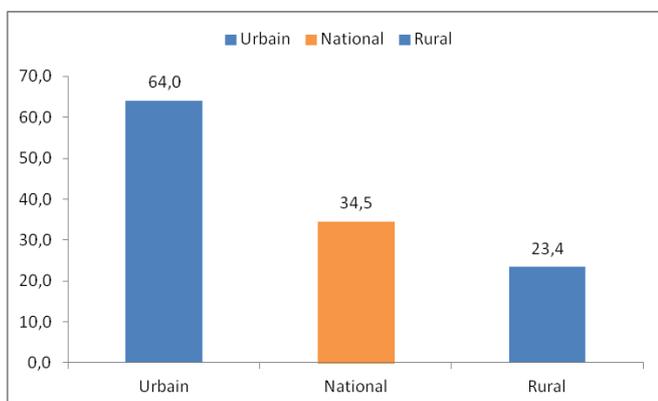
Evolution du taux d'alphabétisation des adultes



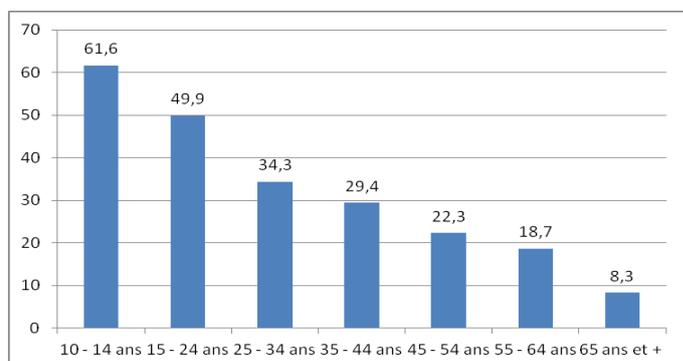
Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le sexe



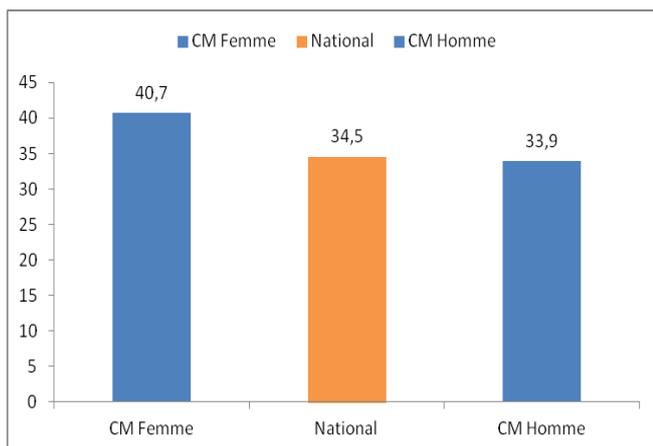
Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le milieu



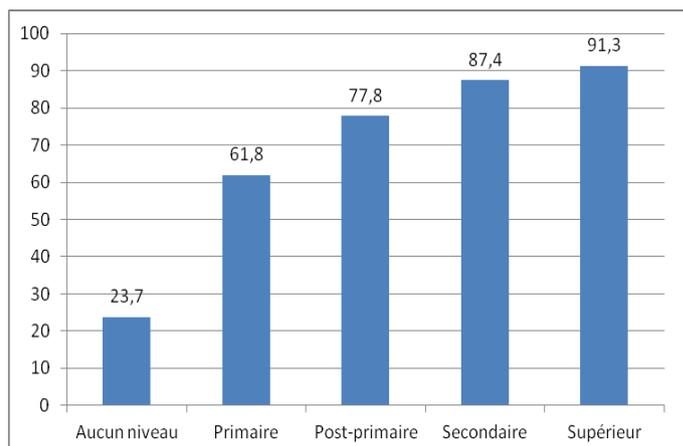
Taux d'alphabétisation de la population en 2014 selon les groupes d'âge



Taux d'alphabétisation en 2014 selon le sexe du chef de ménage



Taux d'alphabétisation en 2014 selon le niveau d'instruction du chef de ménage



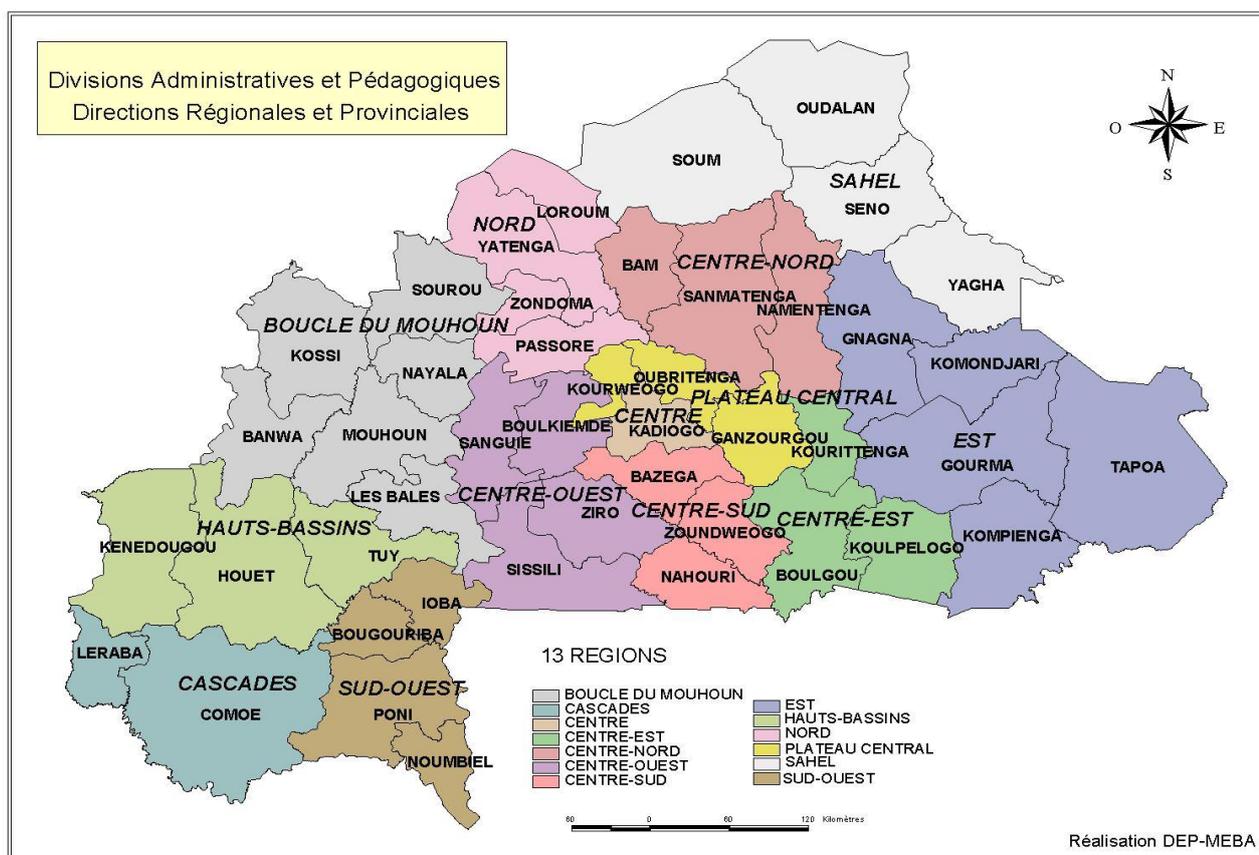
Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DREPPNF, DPEPPNF) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé de 304 en 2005 à 488 en 2017.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation



ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes : le volet formel et le volet non formel. Il est mis en œuvre par trois départements ministériels :

- 1) le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) pour le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire ;
- 2) le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEG) ;
- 3) le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technologique.

Le système formel comprend :

- ✓ Le préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- ✓ L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- ✓ L'enseignement post-primaire et secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 ou 3 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC technique (enseignement technique).
- ✓ La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.
- ✓ L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire.

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- ✓ Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- ✓ Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires) ;
- ✓ Les centres de références